



THÉMATIQUE

**RRN**  
**dossier****L'économie de guerre  
au Libéria :  
analyse politique****Philippa Atkinson****Résumé**

A la lumière des études entreprises récemment au Libéria et ailleurs sur le rôle que jouent les facteurs économiques dans le soutien et l'alimentation des conflits, il paraît de plus en plus important pour la communauté humanitaire d'essayer de comprendre la dynamique de l'économie politique de guerre. Au Libéria, la communauté des ONG a évalué et élaboré ses politiques actuelles, et elle a étudié les solutions autres que la fourniture traditionnelle de secours. Pour élaborer ce genre de politique, il est crucial de tenir compte des implications de la manière dont les activités économiques illicites fournissent la motivation et les moyens permettant de poursuivre le conflit.

Cette étude tend à offrir une analyse des mécanismes de l'économie de guerre au Libéria, en examinant les liens existant entre les activités des factions et le processus politique au niveau gouvernemental, ainsi que les façons selon lesquelles les stratégies de survie au niveau microéconomique s'appuient sur l'économie illégale. Une analyse de ce type permet de mettre en lumière les diverses stratégies politiques susceptibles

de limiter ou de contrer les effets de l'économie politique qui s'est développée. Ces stratégies risquent de remettre en question le rôle traditionnel des secours humanitaires, mais des solutions radicales sont nécessaires compte tenu de la nature de la crise prolongée au Libéria.

Cette étude comporte deux parties et une introduction faisant le point de la situation dans le pays. La première partie fait une analyse descriptive des rouages de l'économie de guerre, de ses effets et de ses implications. La seconde se concentre sur l'expérience des ONG au Libéria et sur les possibilités qu'elles ont de répondre aux réalités du conflit en utilisant la sensibilisation et d'autres politiques non traditionnelles. Parmi les recommandations pour une action supplémentaire, citons le besoin d'une étude plus détaillée sur des aspects particuliers de l'économie de guerre et la nécessité pour la communauté humanitaire de faire pression sur les bailleurs de fonds et autres acteurs afin qu'ils apprennent à mieux connaître les mécanismes de cette économie.

**Veillez envoyer vos observations sur ce dossier au:**

Réseau "Aide d'Urgence et Réhabilitation"  
Overseas Development Institute  
Portland House  
Stag Place  
Londres SW1E 5DP  
Royaume-Uni  
Tél. : 00 44 171 393 1674/47  
Fax : 00 44 171 393 1699  
E-mail : [rrn@odi.org.uk](mailto:rrn@odi.org.uk)  
Site Web: <http://www.oneworld.org/odi/rrn/index.html>

Une copie sera envoyée à l'auteur.

**Certaines observations seront publiées dans le Bulletin.**

#### **L'auteur**

Philippa Atkinson est en train de rédiger une thèse de doctorat sur la guerre civile au Libéria. Consultante indépendante, elle travaille sur divers aspects du conflit et est Représentante régionale à temps partiel pour le RRN.

**ISBN:** 0-85003-376-4

Prix: £5.00 (sterling) par copie (excl. affranchissement et emballage)

© Overseas Development Institute, Londres, 1997.

Des photocopies de tout ou partie de la présente publication sont autorisés, dans la mesure où la source d'information est mentionnée. Toutefois, la documentation du réseau, reproduite en grand nombre, doit être référée à l'ODI qui en détient les droits d'auteurs. La coordinatrice du Réseau Aide d'Urgence et Réhabilitation serait reconnaissante d'être informée de tout usage de la documentation du réseau aux fins de la formation, de la recherche ou aux fins de la conception, mise en application ou évaluation de programmes.

# Table des matières

<b>1. Introduction</b>	<b>5</b>
1.1 Historique	5
1.2 Causes de la guerre	6
1.3 Alimentation du conflit	7
<b>2. L'économie de guerre</b>	<b>8</b>
2.1 Typologie	8
2.2 Activités	10
2.3 Implications	16
2.4 Solutions possibles	17
<b>3. Politique des ONG</b>	<b>21</b>
3.1 Introduction	21
3.2 Historique	22
3.3 Réponses politiques	23
3.4 Stratégie politique	26
<b>4. Conclusion</b>	<b>29</b>
<b>Cartes</b>	<b>18</b>
<b>Annexe 1</b>	<b>30</b>
<b>Annexe 2</b>	<b>31</b>
<b>Acronymes</b>	<b>32</b>
<b>Références</b>	<b>33</b>



# Introduction

## 1.1 Historique

La guerre civile au Libéria est un conflit complexe et dynamique qui en sept ans a déjà fait plus de 150.000 morts et déplacé 80% des 2,5 millions d'habitants. La guerre s'est jouée en plusieurs phases, les tactiques et objectifs des personnes concernées ayant évolué de manière importante. La première phase, de décembre 1989 à novembre 1990, prit la forme d'une lutte révolutionnaire destinée à renverser le gouvernement corrompu et répressif de Samuel Doe en place depuis dix ans. Le NPFL de Charles Taylor balaya le pays, gagnant le soutien du peuple, et atteignit la capitale Monrovia en six mois. Ses troupes rebelles, comme celles du gouvernement, furent responsables de nombreuses exactions prenant pour cible des civils appartenant à des groupes ethniques spécifiques, ce qui l'empêcha au départ d'accéder au pouvoir national et porta atteinte à sa réputation intérieure et extérieure. Cette première guerre produisit de grands mouvements de réfugiés en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire et en Guinée, et des mouvements de personnes déplacées à Monrovia.

L'arrivée à Monrovia en août 1990 de la force ouest africaine de maintien de la paix, l'ECOMOG, le Groupe de surveillance de la CEDEAO, permit d'établir un cessez-le-feu qui fut officialisé en novembre à Bamako. Encouragé par les États-Unis, le Nigeria prit la tête au sein de la CEDEAO afin d'organiser la première intervention militaire régionale au monde. Le Ghana, la Sierra Leone, la Guinée et la Gambie envoyèrent aussi des troupes.

Dès le départ, la neutralité de l'ECOMOG fut contestable dans la mesure où le Président Babangida du Nigeria avait été étroitement associé à Doe en affaires, et la plupart des pays francophones refusèrent donc de participer, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso prenant ouvertement parti pour Taylor. Depuis le début de la guerre, Taylor bénéficie du soutien de nombreux personnages politiques et d'affaires libériens et étrangers importants. Au moment du cessez-le-feu, le NPFL de Taylor contrôlait la totalité du pays à l'exception de Monrovia et il mit en place une administration indépendante, le NPRAG, dans le "Grand Libéria" (novembre 1990-octobre 1992), encourageant la reprise de l'activité économique. A Monrovia, l'IGNU fut mis en place sous la protection de l'ECOMOG, qui était aussi basé dans la capitale.

Le premier cessez-le-feu dura jusqu'à ce que Taylor attaque Monrovia dans le cadre de l'opération Octopus d'octobre 1992, sa deuxième tentative de prise de contrôle de la capitale. Cependant, une nouvelle faction ULIMO, créée par des réfugiés krahn et mandigo associés à l'ancien gouvernement de Doe et soutenus par l'ECOMOG attaquait le territoire du NPFL dans l'ouest du Libéria depuis le début de l'année. Suite à l'opération Octopus, l'ECOMOG lança une offensive majeure sur le territoire du NPFL, s'alliant ouvertement à l'ULIMO et réarmant l'AFL. A partir de 1993, les combats se généralisèrent à nouveau, l'ECOMOG bombardant les zones stratégiques et civiles sur le territoire du NPFL. De nombreuses activités

économiques cessèrent et les civils se réfugièrent à Monrovia ou à l'étranger. L'accord de Cotonou en juillet 1993 n'eut guère d'impact sur les combats, mais il lança le coup d'envoi du processus de participation directe des factions au gouvernement central, allouant diverses positions gouvernementales à chacune des factions. Une faction nouvelle, le LPC, se créa fin 1993. Etant au départ téléguidée par l'AFL, elle commença à attaquer le territoire du NPFL dans le sud-est. L'ULIMO se divisa en mars 1994 en ULIMO-K et ULIMO-J, représentant respectivement les factions mandingo et krahn, qui commencèrent à s'affronter à l'ouest.

Les combats continuèrent de manière sporadique durant 1994 et 1995 entre toutes les factions, et commencèrent à se concentrer de plus en plus à l'ouest du Libéria, région riche en diamants, et au sud-est, riche en or et en bois. L'accord d'Abuja fut signé en septembre 1995, suite à la première visite de Taylor au Nigeria depuis le début du conflit. Cet accord venait compléter le processus de "factionalisation" du gouvernement commencé à Cotonou, tandis que Taylor en personne arrivait à Monrovia pour faire partie du gouvernement de transition. La mise en place de ce gouvernement a été constamment retardée par de nouveaux combats. Depuis 1993, le contrôle territorial du NPFL s'est trouvé progressivement érodé et aucune autre faction n'est parvenue à s'ériger en vainqueur militaire. Monrovia fut à nouveau attaquée le 6 avril 1996 : l'offensive fut suivie de six semaines de pillages et de combats pour le contrôle de la ville entre le NPFL, qui était alors allié à l'ULIMO-K, et les factions krahn, l'ULIMO-J, l'AFL et le LPC (voir carte 1 page 18 indiquant les zones contrôlées par les factions et les territoires pris récemment par le NPFL). Au moment où je rédige ce rapport, Abuja II, signé en août 1996, est en cours de mise en oeuvre, toutes les factions s'étant désarmées pour la forme et transformées en entités politiques. Elles attendent maintenant les nouvelles dates pour les élections récemment ajournées, en compagnie d'autres candidats appartenant à la population civile.

## 1.2 Causes de la guerre

Bien qu'au départ la guerre ait été une tentative classique de prise de pouvoir par un mouvement rebelle, elle s'est transformée en lutte territoriale et économique opposant jusqu'à six factions différentes dont l'ECOMOG. L'ultime objectif de la première faction, le NPFL reste la prise de pouvoir, tandis que les autres luttent pour empêcher

la domination de la sphère politique par Taylor et le NPFL et pour accéder au pouvoir économique par des moyens militaires tant que durera le conflit. Au Libéria, le pouvoir politique a toujours été étroitement lié à des avantages économiques, l'Etat utilisant à l'occasion la force pour assurer le contrôle politique d'activités économiques lucratives. Durant la période d'expansion du contrôle national libérien sur l'arrière-pays dans la première moitié du 20e siècle, la force militaire fut systématiquement utilisée par l'Etat pour imposer des taxes et recruter des travailleurs. La guerre a développé à l'extrême ces anciens modèles, les combattants contrôlant la production des civils dans de nombreuses régions, et les membres des factions et du gouvernement profitant des bénéfices réalisés sur les ressources dès que celles-ci sont obtenues et exportées.

La poursuite de la guerre est attribuable à un ensemble de facteurs internes et externes. N'ayant jamais réussi à obtenir une résolution du conflit, la communauté internationale s'est attachée à soutenir les opérations discutables de l'ECOMOG et à fournir une aide humanitaire considérable, coûtant annuellement jusqu'à 100 millions de dollars. L'alimentation de la machine de guerre grâce au commerce illégal des ressources naturelles du Libéria est passée sous silence au niveau international, malgré les preuves et analyses de la nature de ce commerce et de la participation de grands acteurs internationaux qui existèrent très tôt (Reno, 1993; The Independent, 22 novembre 1992). La participation de pays de la région et la nature partisane des forces de maintien de la paix soutenues au niveau international ont été des facteurs majeurs durant toute la guerre. Comme dans d'autres cas complexes de situations d'urgence, l'intervention humanitaire a servi de substitut à une action politique internationale efficace (Scott & Minear, 1995).

Les facteurs économiques, politiques et sociaux internes qui alimentent la guerre sont extrêmement complexes et font intervenir des questions d'accès au pouvoir et aux ressources aux niveaux local et national. L'ethnicité manipulée politiquement est restée un facteur. Le peuple krahn fidèle à l'ancien gouvernement de Samuel Doe a continué à lutter en tant que groupe pour essayer de conserver son accès au pouvoir face à une marginalisation croissante. La pauvreté et le manque d'opportunités, aggravés par la guerre, ont servi à rendre la lutte plus attirante en tant que moyen de survie et de pouvoir, surtout chez les jeunes. Les tactiques des factions conçues pour menacer les droits fondamentaux des civils ont permis d'affaiblir

considérablement l'opposition civile. Les combattants ont continuellement attaqué les civils, détruisant leurs villages ou taxant leur production, afin de les obliger à fuir ou à accepter les activités économiques des factions.

### 1.3 Alimentation du conflit

L'économie de guerre englobe toutes les activités liées à l'extraction, la taxation et l'exportation illégales des ressources naturelles du Libéria, notamment le bois, le caoutchouc, les diamants et l'or. Combattants et membres des factions et du gouvernement contrôlent directement l'écoulement de toutes les ressources, y compris la taxation au niveau local et national, et toute redistribution s'effectue de manière informelle. Le terme "économie de guerre" avait été utilisé pour décrire les économies occidentales après la Deuxième Guerre mondiale qui s'étaient construites sur les industries de la défense florissantes, justifiées par la Guerre froide. Dans le contexte du Libéria et d'autres conflits modernes, le terme est de plus en plus utilisé pour décrire l'exploitation par les factions en guerre de la production économique des territoires qu'elles contrôlent. En l'absence de financement par les Grandes puissances, les groupes de rebelles sont forcés de se procurer leur soutien économique directement auprès des populations qu'ils contrôlent, généralement par des moyens coercitifs ou militaires. Au Libéria, cette économie politique de guerre fonctionne aux niveaux macroéconomique et microéconomique. Les chefs des factions, leurs associés et leurs dirigeants politiques, comptent sur les ressources précieuses qu'ils contrôlent pour financer les achats d'armes et leur patronage. Au niveau local, les combattants exploitent la production des civils pour couvrir leurs besoins alimentaires et autres.

L'économie de guerre a évolué en plusieurs phases, en parallèle avec la nature du conflit. Durant la période du Grand Libéria (novembre 1990-octobre 1992) de nombreuses sociétés reprisent leurs activités, multinationales, entreprises de bois et hommes d'affaires individuels négociant avec le

gouvernement NPRAG de Taylor à Gbarnga. Les taxes étaient payées aux niveaux d'avant guerre, souvent en nature, et les employés jouissaient de conditions de travail normales. Le gouvernement IGNU de Monrovia fonctionnait comme avant guerre, bien qu'il y ait quelques détournements des revenus d'ailleurs fortement réduits. L'activité économique était légale, au moins pour la forme. On retrouvait les attitudes d'avant guerre, les réseaux de patronage basé sur la corruption. Il n'y avait pas de violences systématiques contre les civils, et les revenus et les taxes étaient redistribués dans une certaine mesure. Cependant, les bénéfices importants réalisés durant cette période permirent de financer l'activité continue du NPFL, y compris l'offensive Octopus.

Depuis l'intensification du conflit, la multiplication des factions et leur participation au gouvernement depuis 1993, l'activité économique a perdu de son envergure, elle est devenue plus informelle et plus illégale. Les quelques hommes d'affaires étrangers restant dans le pays traitent désormais directement avec les chefs des factions, les commandos locaux et l'ECOMOG, et payent une protection ou des droits d'exportation à toute personne contrôlant la région d'exploitation ou le service gouvernemental concerné. La factionalisation du gouvernement a débouché sur l'intégration de l'économie illégale au sein des fonctions de l'Etat. La plupart des sociétés étrangères sont dirigées par des personnes possédant des liens préalables avec le Libéria, ce qui facilite grandement leur aptitude à traiter dans un environnement aussi risqué, complémentées par quelques opportunistes arrivés récemment. La majorité de l'activité économique se poursuit à un niveau très limité dans l'économie informelle. Elle fait intervenir des commandos locaux, des combattants et des soldats de l'ECOMOG, la population civile en bénéficiant dans certains endroits. L'usage des travaux forcés s'est répandu, pour l'extraction des ressources naturelles et dans la production alimentaire. C'est parce que la force militaire est utilisée directement pour obtenir des avantages économiques que l'économie politique du Libéria diverge des tendances d'avant guerre et africaines en générale.

# L'économie de guerre

## 2.1 Typologie

Pour présenter le plus clairement possible les complexes mécanismes de l'économie de guerre, il est utile de faire la typologie des activités économiques concernées. Cette classification montre les divers flots de ressources dans l'économie. La distinction entre macro, méso et micro économie fait référence à l'envergure de l'activité, de façon à distinguer les activités organisées par des civils ou des combattants dans le cadre de l'économie informelle, et celles contrôlées à des niveaux supérieurs par des factions ou le gouvernement. Le classement juridique a des implications importantes pour la stratégie politique. A tous les niveaux, les activités dépassent les limites de la légalité, beaucoup tombant dans une "zone grise" dans laquelle il est difficile de définir les lois applicables ou dans laquelle elles constituent une partie relativement anodine des stratégies locales de survie. Certaines activités sont illégales en vertu de la législation internationale relative aux droits de l'homme tandis que d'autres sont en infraction avec la législation interne du Libéria en matière de commerce, de propriété et de régime foncier.

La totalité de l'extraction et de l'exportation des ressources naturelles a lieu au niveau macroéconomique, pour lequel les fonctions gouvernementales de taxation et de réglementation sont applicables et pour lequel l'économie du Libéria est liée à l'économie internationale. De nombreuses sociétés étrangères ou individus

expatriés traitent désormais directement avec les commandos locaux au niveau mésoéconomique, pour l'extraction ou l'achat de produits, les exportations faisant intervenir un niveau supérieur de négociation. Une part majeure de l'extraction ou des ventes organisées au niveau mésoéconomique remonte également jusqu'aux chefs des factions, les commandos locaux faisant généralement partie de structures hiérarchiques relativement organisées (Captier, 1996; Weissman, 1996). De nombreux associés et hommes politiques liés aux factions organisent leurs propres entreprises commerciales, entrant dans des partenariats directs avec des expatriés et tirant des bénéfices de l'exportation grâce à des positions au sein du gouvernement.

Au niveau microéconomique, les activités concernent les stratégies de survie des populations locales et des combattants. Les combattants sont censés subvenir à leurs propres besoins, en exploitant la région dans laquelle ils sont postés. Ils agissent à un niveau très local et, tandis que certains recourent à la violence et aux travaux forcés pour l'extraction, la production et le commerce, d'autres deviennent partie intégrante des réseaux socio-économiques locaux existants, nouant alors des rapports qui ne sont pas basés sur l'exploitation des populations locales. Les combattants représentent une proportion importante de la population de certaines régions de l'intérieur du pays et ils s'intègrent de diverses façons aux civils restés sur place. Dans les régions relativement sûres, les civils ont essayé de poursuivre leurs activités de



**Encadré 1**

**Typologie de l'économie de guerre**

	<b>Macroéconomie</b>	<b>Mésoéconomie</b>	<b>Microéconomie</b>
<b>Activités légales</b>	Aide humanitaire Importation de biens de consommation et d'équipement Manufacture et services à Monrovia	Commerce de produits agricoles et de biens d'importation	Agriculture de produits alimentaires et de cultures de rapport, dont huile de palme, café et cacao Commerce, y compris transfrontière Manufacture et services à petite échelle
<b>"Zone grise"</b>	Exportation des ressources – caoutchouc, bois, diamants, or Extraction et exportation de minerai de fer avant 1993 Taxation des exportations par le gouvernement Collecte des revenus par le gouvernement Attribution des fonds maritimes	Plantations et mines dirigées par des commandos locaux Commerce, y compris transfrontière, organisé par des commandos locaux Liens entre les responsables gouvernementaux et les membres des factions	Extraction à petite échelle de caoutchouc, de diamants et d'or Extorsion aux postes de contrôle routiers Contrebande à petite échelle Participation des petits fonctionnaires à des détournements
<b>Activités illégales</b>	Extraction et exportation à grande échelle de bois, de caoutchouc, de diamants, d'or Corruption au niveau du gouvernement, notamment scandales, détournements de ressources Vols commerciaux, vols et exportations de biens par l'ECOMOG	Marchés entre les commandos locaux et les expatriés Taxation des populations locales par les commandos locaux Relations entre les responsables gouvernementaux et les factions Vol et commerce de biens pillés par des commandos locaux et des soldats de l'ECOMOG	Extraction à petite échelle de caoutchouc et de diamants Moissonnage de plantations et de fermes appartenant à d'autres Vol de biens et de récoltes Commerce de biens pillés Corruption de la fonction publique "Taxation" de la production et du commerce par les combattants
<b>Violations des droits de l'homme</b>	Utilisation d'une main d'oeuvre forcée dans l'extraction à grande échelle des ressources Détournement des bénéfices provenant de ressources publiques à des fins privées	Utilisation d'une main d'oeuvre forcée dans les mines et les plantations dirigées par des commandos Attaques à main armée	Utilisation de civils par les combattants pour moissonner les récoltes et porter des charges Attaques à main armée

production d'avant guerre, et certains cultivent et vendent des produits alimentaires et des cultures de rapport, ces dernières entrant parfois dans l'économie de guerre illégale au niveau de la vente ou de l'exportation. De même, à Monrovia, de nombreuses activités informelles d'avant guerre ont continué et se sont développées, le petit commerce en produits alimentaires et en produits manufacturés importés faisant vivre la majeure partie de la population. Ce commerce s'intègre dans une certaine mesure à la production de l'intérieur du pays, selon la sécurité existante.

Dans la typologie (voir page 9) les violations flagrantes des droits de l'homme sont classées séparément dans la typologie afin de souligner le rôle joué par la violence dans l'économie de guerre. De nombreuses violations graves des droits de l'homme ont été perpétrées durant la guerre, mais certaines ont trait tout particulièrement aux activités liées à l'économie de guerre. L'usage des travaux forcés est contraire à l'Article 8 du Convention de 1966 relatif aux droits civils et politiques, tandis que le droit fondamental de la population de jouir du produit des ressources de son pays, inscrit dans l'Article 25 du Convention de 1966 relatif aux droits sociaux et culturels, se trouve systématiquement violé par les actions des chefs des factions et des dirigeants politiques au gouvernement. Le Libéria a signé les deux Conventions internationales de 1966, relatifs aux droits civils et politiques et aux droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que les Conventions de Genève de 1949.

## 2.2 Activités

La carte 2 de la page 19 indique les principales zones industrielles et agricoles du Libéria.

### *Extraction des ressources naturelles*

Les activités liées à l'extraction et au commerce des ressources minérales et forestières forment la base de l'économie de guerre du Libéria. Les principaux produits concernés sont les diamants, l'or, le bois et le caoutchouc. La production, l'extraction et le commerce s'organisent aux niveaux micro, méso et macroéconomiques. Ils sont contrôlés par des particuliers, civils et combattants, par des commandos et des négociants, et par des acteurs de la scène politique et des hommes d'affaires internationaux. Avant la guerre, la valeur totale des exportations de ces activités représentait 390,7 millions de dollars, à savoir environ 40% du PIB du Libéria (EIU, 1996). Ces chiffres sont quelque peu inférieurs à la réalité, notamment en ce qui concerne les exportations de diamants et d'or. Avant la guerre, ces activités faisaient vivre la majorité des Libériens de l'intérieur : salaires, bénéfices tirés des cultures de rapport, extraction à petite échelle et commerce. Les revenus que tirait le gouvernement de ces activités étaient redistribués, dans une certaine mesure, en forme de services publique tel que l'éducation, la santé et les transports. Avant la guerre, le secteur gouvernemental représentait 27% du PIB (EIU, 1992).

#### Encadré 2

#### Revenus à l'exportation du Libéria

	1995 (moyennes)	1988 (EIU)	1980 (EIU)
Fer	-	219m\$	310,3m\$
Caoutchouc	27m\$	111,6m\$	102,3m\$
Bois	53m\$	33,6m\$	72,5m\$
Diamants/or	300-500m\$*	8,4m\$	33,5m\$
Café/cacao	-	6,0m\$	-

Tous les chiffres proviennent de l'EIU, 1995-96, et du rapport fait par William Twaddell au Congrès américain, juin 1996

Les chiffres de 1995 sont en m\$ US, et les chiffres d'avant 1990 en \$ libériens au taux de 1/1

\* Estimation

Depuis le début de la guerre, le gouvernement central est tributaire des revenus du Programme maritime du Libéria (navigation sous pavillon du Libéria) qui rapporte 15 à 20 millions de dollars par an, et des taxes d'immigration, d'importation et d'exportation, qui rapportent jusqu'à 10 millions de dollars. Les organismes internationaux de secours subventionnent de nombreuses activités de service public autrefois financées par le gouvernement, notamment à Monrovia et parmi les populations de réfugiés. Le gouvernement NPRAG a levé et redistribué certaines taxes sur l'extraction et l'exportation des ressources naturelles, Firestone, par exemple, réglant ses taxes sous forme de riz pour les combattants, et l'électricité de Buchanan étant fournie par l'extraction de l'or. Depuis 1993, les revenus provenant des ressources naturelles vont à ceux qui en organisent l'extraction, qui sont souvent des combattants et des membres des factions, et à ceux qui en font le commerce, l'exportation et le transport maritime, qui sont souvent des expatriés, le gouvernement prélevant sa part. Les quelques grandes concessions qui fonctionnent encore ont été forcées de négocier leur protection et leur taxation pendant toute la guerre aux plus hauts niveaux politiques.

### **Le caoutchouc**

Avant guerre, la production de caoutchouc, qui représentait 120.000 tonnes d'une valeur de 111,6 millions de dollars en 1988, provenait à 50% de petites exploitations et à 50% des larges concessions de Firestone à Harbel, de la Liberian Agricultural Company (LAC) à Grand Bassa, et de Guthrie dans le comté de Bomi. Les concessions employaient environ 15.000 personnes et les petites exploitations jusqu'à 28.000. La majorité des petites exploitations faisaient moins de 50 hectares, les 30% d'exploitations plus importantes appartenant principalement à des familles importantes au niveau politique ou commercial. La totalité du caoutchouc exporté était traité par l'usine de Firestone et faisait l'objet d'une taxe d'exportation de 25%. Avant la guerre, l'industrie du caoutchouc faisait vivre directement peut-être 20% de la population du Libéria.

Depuis la guerre, la production a considérablement baissé : en 1995, elle était estimée à 20.000 tonnes, d'une valeur de 27 millions de dollars. Bien que de nombreuses exploitations aient été abandonnées, les incisions d'arbres continuent, légalement et illégalement. Les combattants organisent une bonne partie de l'exploitation illégale des plantations abandonnées, en utilisant parfois une main d'oeuvre

forcée, comme le fait l'ULIMO-J sur la plantation de Guthrie, dont les propriétaires britanniques sont partis en 1993. D'autres plantations sont exploitées selon des modalités de partage de la production avec les propriétaires, et Firestone et la LAC ont conservé une partie de leur production en faisant appel à des employés rémunérés.

Firestone a subi des dommages allant jusqu'à 50% de la plantation, à cause d'une surexploitation des arbres et à cause des coupes faites pour procurer du bois de feu et du charbon de bois.

Le caoutchouc provenant de petites exploitations est recueilli en petits lots qui sont vendus à des acheteurs de Monrovia, parfois directement à des expatriés venus principalement d'Europe et du Sud-Est asiatique, et parfois par le biais d'intermédiaires libériens et de membres des factions et de l'ECOMOG. En 1996, 21 entreprises étrangères et 11 entreprises conjointes étaient enregistrées dans le secteur agricole (Ministère du Commerce, 1996). Les revenus dérivés du caoutchouc au niveau microéconomique sont faibles, le prix payé aux extracteurs ou négociants en caoutchouc de l'intérieur représentant moins de 20% du tarif mondial. Les dirigeants de Firestone et de la LAC se sont arrangés avec les dirigeants des factions pour organiser la protection et l'exportation du caoutchouc durant la guerre : Firestone aurait payé 2 millions de dollars par an au NPFL pour sa seule protection. Les deux sociétés ont été accusées de fournir le soutien logistique militaire des factions (Reno, 1996a; de Montclos, 1996).

Depuis 1993, des taxes d'exportation ont été payées par l'intermédiaire du gouvernement pour le caoutchouc exporté par le port franc de Monrovia, tandis que les soldats de l'ECOMOG qui contrôlent le port depuis mars 1993 ont bénéficié de la majorité du commerce passant par Buchanan. L'association des planteurs de caoutchouc du Libéria (RPAL) estimait les taxes illégales acquittées en 1996 pour exporter une cargaison de caoutchouc à 4000 dollars, à savoir la moitié environ de la valeur d'un conteneur (RPAL, 1996). 25% de la valeur de chaque expédition sont également payés au NBL en dollars américains et remboursés en dollars libériens au taux 1/1 d'avant guerre. Les exportations sont envoyées par des expatriés et des sociétés en partenariat reconnus par les autorités. Il existe donc des traces écrites de ceux participant au commerce et de la destination des marchandises (Archives de la navigation, 1995).

### Les diamants et l'or

La valeur des exportations de minéraux est difficile à calculer, les chiffres d'avant guerre (8,4 millions de dollars en 1988) étant largement inférieurs à la réalité à cause de l'importance de la contrebande. A la fin des années 1980, Monrovia était un des premiers centres de commerce et d'exportation du diamant en Afrique de l'ouest. La production de minéraux était organisée à petite échelle par des particuliers possédant des droits fonciers, qui formaient des partenariats pour trouver des capitaux et engageaient des équipes chargées de l'extraction. Les accords prévoyaient généralement un partage des bénéfices avec les extracteurs, sauf quand un investisseur fournissait des capitaux sous forme de machines. Quelques opérations à fort capital financées par des étrangers existaient, notamment dans l'ouest du Libéria, utilisant des équipements d'extraction, de dragage et de lavage, et employant une main d'oeuvre rémunérée.

L'exploitation minière à plus grande échelle continua durant la période du Grand Libéria, et il est probable que les dirigeants du NPLF ont dérivé d'énormes bénéfices de ces activités dans l'ouest du Libéria durant cette période, en partenariat avec les prospecteurs expatriés encore présents. Depuis 1993, l'exploitation minière est manuelle et à petite échelle. Toutes les factions y participent et une part importante de l'extraction est organisée par les combattants. L'ULIMO-K et l'ULIMO-J contrôlent et se disputent les riches régions minières de l'ouest du Libéria, et on a fait état de l'usage d'une main d'oeuvre forcée dans les mines d'or contrôlées par le LPC du sud-est. Les estimations d'exportations de diamants pendant la guerre, qui passent maintenant par la Côte d'Ivoire, varient de 300 à 500 millions de dollars, encore qu'il s'agisse là de leur valeur à Anvers, principale destination des diamants libériens. Les estimations des importations belges en provenance du Libéria, basées sur les chiffres du FMI, indiquent 309 millions de dollars en 1994 et 371 millions de dollars en 1995 (EIU, 1996). Il est possible que ces chiffres incluent les exportations illégales d'autres pays africains, notamment du Zaïre. La valeur dans le pays peut ne représenter que 10% de ces chiffres, mais elle est largement distribuée entre les extracteurs et les intermédiaires qui sont pour la plupart, comme avant la guerre, des Mandingos ou d'autres négociants musulmans d'Afrique de l'ouest. Tous les chefs des factions participent personnellement aux opérations d'exploitation des diamants et de l'or.

Les acheteurs de diamants libériens, qui sont

désormais pour la plupart inscrits en Côte d'Ivoire puisqu'il n'en restait que six à Monrovia en 1996 (Ministère du Commerce, 1996), vendent leurs produits aux représentants de De Beers ou à des sociétés basées à Anvers.

Malgré l'importance de la valeur de ce commerce, l'extraction des minéraux est structurée autour de particuliers. 56% du commerce mondial des diamants, représentant 23 milliards de dollars, transite par 1200 sociétés basées à Anvers (Reuters, 11 mars 1997), dont beaucoup sont représentées en Afrique de l'ouest, comme dans le cas de De Beers, par des particuliers associés à de petites compagnies locales ou à des négociants musulmans ouest africains déclarés localement, dont certains d'origine libanaise. Bien que toutes les sociétés et toutes les exportations relativement importantes soient déclarées à un moment ou à un autre, il est très difficile de disposer d'informations fiables sur ce commerce ou d'essayer de réglementer ou taxer sa circulation.

### Le bois

Autre ressource très précieuse, le bois est presque entièrement contrôlé par les factions aux plus hauts niveaux, en association avec des entreprises étrangères déclarées localement. Nombre des 48 sociétés d'exploitation du bois présentes au Libéria avant la guerre ont essayé de reprendre leurs activités après le premier cessez-le-feu. Durant la période du Grand Libéria, jusqu'à fin 1992, les sociétés respectaient les mêmes règles qu'avant guerre et payaient des impôts au gouvernement NPRAG (taxe foncière, taxe sur le volume, taxe d'exportation et taxe portuaire). Les grumes étaient principalement exportées par le port de Buchanan. Les civils bénéficiaient dans une certaine mesure de cette activité, en qualité d'employés des concessions, grâce aux effets multiplicateurs de l'activité économique des compagnies d'abattage et par le biais d'une certaine redistribution des taxes (Atkinson 1992). La production était estimée à 197 m<sup>3</sup> en 1992 par l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT, 1997), la France étant le plus gros importateur (de Montclos 1996), par rapport à une moyenne d'environ 900m<sup>3</sup> entre 1985 et 1989 (FAO, Forest Products Yearbook 1991).

Suite au bombardement des ports de Buchanan et de Greenville par l'ECOMOG en 1993, la plupart des sociétés se sont retirées du Libéria, et la douzaine qui reste opère dans un environnement extrêmement risqué. Les compagnies d'abattage comme ITI et Timco ont survécu en nouant des

rapports directs avec les chefs des factions, et toutes les personnes concernées font d'énormes bénéfices lorsqu'il est possible d'expédier une cargaison. L'ECOMOG tire également profit des exportations de bois passant par les ports du sud-est. Toutefois, la production a énormément baissé à cause de l'insécurité prolongée prévalant dans la région des ports de Buchanan et Greenville.

Twaddell estime la valeur moyenne de ce commerce à 53 millions de dollars, chiffre qui paraît largement surestimé (Twaddell, 1996). L'OIBT estime à 46m3 la production moyenne de bois de 1993 à 1996 et à 40m3 seulement les exportations (OIBT, 1997). Singapour et la Malaisie sont devenus de gros acheteurs de bois libérien. Tous les expatriés traitent directement avec les chefs des factions et avec les acheteurs des sociétés de leur propre pays, et les expéditions sont, elles au moins, déclarées. L'agence gouvernementale, l'Association pour le développement de la foresterie (FDA) a essayé récemment de reprendre le contrôle de l'industrie du bois, demandant aux sociétés encore présentes d'établir une base à Monrovia et de respecter les règlements gouvernementaux.

### **Le minerai de fer**

La mine de fer de Yekepa fut remise en service après le premier cessez-le-feu et fonctionna jusqu'au départ de tout le personnel expatrié début 1993. Durant cette période, la valeur de cette activité a été estimée à 41 millions de dollars par an de 1990 à 1993 par Twaddell, et à 10 millions de dollars par mois en 1990 et 1991 par Reno (Twaddell, 1996; Reno, 1996a). De Montclos indique que près de 2 millions de tonnes de production, d'une valeur de 18 millions de dollars, furent importées en 1992 par l'aciérie française Usinor (de Montclos, 1996). Comme pour les activités liées au caoutchouc et au bois, durant la période du Grand Libéria, les civils tirèrent certains avantages de ce commerce, à Yekepa et dans le port de Buchanan, et grâce à l'effet multiplicateur. Une proportion importante de la valeur des exportations revint directement aux dirigeants du NPFL.

Depuis 1993, les dégâts occasionnés et l'insécurité n'ont pas permis de continuer l'extraction. Les stocks restant à Buchanan, évalués à 14 millions de dollars, ne sont pas suffisants pour couvrir les frais, estimés à 50 millions de dollars, de reconstruction des équipements miniers, ferroviaires et portuaires, dont beaucoup ont été pillés ou détruits. La mine de Bong restera fermée, le coût des réparations excédant la valeur du minerai restant. L'importance

du minerai de fer réside désormais dans les grandes réserves qui se trouvent de l'autre côté de la frontière avec la Guinée et qui nécessitent la participation du Libéria pour transporter le minerai vers la côte afin de l'exporter.

Le projet Mifergui, partenariat entre le gouvernement libérien, propriétaire à 100% de l'infrastructure de la mine de Yekepa depuis 1990, le gouvernement guinéen et des investisseurs privés, notamment l'African Mining Consortium Limited (AMCL) qui est la société de gestion de Yekepa basée à Londres, aurait fait partie des négociations qui eurent lieu entre Charles Taylor et le Général Abacha au Nigeria en août 1995. Les gisements de grande qualité de Guinée représentent des milliards de dollars.

### ***Collecte et distribution des ressources par le gouvernement***

La participation du gouvernement à l'économie de guerre résulte de la factionalisation des postes ministériels et para-étatiques de l'accord de Cotonou, et d'autres postes économiques importants, notamment celui de directeur de la Banque nationale du Libéria (NBL) dans les accords suivants. Tous les postes économiques importants sont désormais répartis entre les factions: l'ULIMO-K contrôle les ministères du Commerce et des Finances et le port franc; l'ULIMO-J est à la tête de la NBL; et divers membres des factions occupent des postes para-étatiques. Des membres des factions ont été nommés directement à certains postes et les employés existants se sont ralliés aux factions afin de maximiser leur accès aux ressources. Les factions ont également pris le contrôle de la sécurité et des fonctions gouvernementales de réglementation - les forces de police et le ministère de la Justice allant au NPFL, et des membres des factions étant nommés à la Cour suprême.

Divers types de corruption gouvernementale étaient déjà endémiques dans le Libéria d'avant guerre, les marchés entre des sociétés nationales et des sociétés privées devenant de plus en plus courants durant les dernières années du gouvernement de Doe. Les employés de l'IGNU, le gouvernement intérimaire, participèrent également à des détournements et escroqueries, profitant de leur accès temporaire aux revenus gouvernementaux pour améliorer leur position précaire. Depuis 1994, la factionalisation du gouvernement a conduit à l'intégration progressive de fonctions de taxation

et de réglementation gouvernementales corrompues à l'économie illégale de l'intérieur. Les pratiques illégales ont fortement augmenté au sein du gouvernement, tandis que les factions prenaient le contrôle des fonctions de taxation et de réglementation. L'ampleur de l'illégalité de l'économie telle qu'elle fonctionne actuellement est sans précédent au Libéria.

Les revenus qui reviennent encore au gouvernement, y compris les 15 à 20 millions de dollars annuels du programme maritime recueillis par l'International Trading Company (ITC) basée aux USA, et jusqu'à 10 millions de dollars provenant des taxes, licences et autres droits, sont détournés à tous les niveaux. Le programme maritime du Libéria, le deuxième du monde, consiste à enregistrer des navires sous pavillon libérien, qui sont en majorité des navires de marchandises de Hong Kong et des pétroliers américains, et à inscrire des sociétés 'off-shore'. Le tonnage enregistré a d'ailleurs augmenté durant la guerre, à cause de la compétitivité des prix et du fait que l'ensemble du programme était dirigé de l'extérieur par l'ITC, sans participation directe des autorités libériennes. Les revenus de l'ITC sont généralement versés directement à la NBL à Monrovia.

De nombreux autres droits et taxes sont versés directement à la NBL ou portés au compte du ministère des Finances, les dispersions se limitant aux dépenses autorisées pour le fonctionnement quotidien du gouvernement. Une bonne partie des dépenses officielles financent les activités des membres des factions et autres dirigeants politiques, le reste allant à des politiciens ou des fonctionnaires, dont les détournements permettent de suppléer à leur salaire non-existant. En 1995, l'ampleur des détournements a conduit la NBL de New York à procéder à une rétention des fonds provenant du programme maritime, et actuellement, la plupart des transactions ne passent plus par la NBL de Monrovia. Les ministères utilisent des comptes privés dans les quatre banques encore en place depuis avril 1996, et la banque ITC, la seule faisant l'objet d'audits selon des normes internationales, fait office de banque de dernier recours. Le système de comptes privés a rendu les transactions encore plus opaques et moins susceptibles d'être contrôlées. Bien qu'une partie de la comptabilité se fasse encore dans les services gouvernementaux, aucun ministère n'est soumis à des procédures d'audit externes.

L'escroquerie la plus courante pour se procurer des revenus consiste à gonfler les factures des articles

achetés par les ministères ou à facturer des produits non-existants. Des marchés sont conclus, entre les hauts fonctionnaires et les sociétés privées d'importation ou de fourniture, qui bénéficient aux deux parties. Des compagnies fictives sont également utilisées. Des transactions ont lieu entre divers ministères et organisations para-étatiques, en particulier quand la même faction contrôle des fonctions liées les unes aux autres. Cela permet de faire des transactions entre des personnes haut placées, concernant le détournement de taxes d'exportation, par exemple, en toute impunité. La quantité de produits à exporter est systématiquement déclarée inférieure à ce qu'elle est en réalité, et l'exportateur et les autorités se partagent l'économie réalisée sur la taxe d'exportation.

Le nombre de documents requis pour exporter des marchandises a beaucoup augmenté: le RPAL a calculé qu'il fallait 31 signatures payantes pour exporter une cargaison de caoutchouc, dont 26 sont illégales (RPAL, 1996). Les ministères font également usage du crédit pour avoir accès à de l'argent liquide ou à des marchandises. Le ministère des Finances, en particulier, parvient à obtenir de l'argent du système bancaire privé, ou des biens des fournisseurs, en se basant sur ces droits sur les fonds maritimes. Le règlement des factures et le remboursement des sommes avancées sont par la suite négociés en privé, entre les fonctionnaires et les hommes d'affaires privés, sans passer par les voies officielles, ce qui avantage les deux parties.

Les vols manifestes de fonds ou de biens appartenant au gouvernement sont moins courants, bien qu'il existe quelques exceptions notoires. Parmi les récents scandales, citons l'enlèvement par camion de billets de banque libériens du bâtiment de la NBL en plein centre de Monrovia en août 1996, sous les yeux de nombreux témoins. Raleigh Seekie, qui était alors directeur de la NBL, prit la fuite en laissant derrière lui moins de 10% d'une livraison récente de dollars libériens en provenance de l'imprimerie britannique de billets de banque Thomas de la Rue. Autre exemple, celui des grandes quantités de carburant qui disparurent de la LPRC durant les combats d'avril 1996, dont la valeur est estimée à 1,5 millions de dollars. La presse à Monrovia a accusé le directeur de la LPRC, nommé par le NPFL, d'avoir volé le carburant pour le revendre en privé. L'expédition de biens pillés, notamment de ferraille, par les ports de Buchanan et de Monrovia constitue encore un exemple de pratique illégale directe. La ferraille provenant de la cannibalisation d'infrastructures comme le chemin de fer des mines

de Bong, a été expédiée à l'étranger durant toute la guerre, généralement à des pays d'Afrique de l'ouest. Bien qu'il ait surtout été organisé par l'ECOMOG et les combattants, ce trafic a nécessité la complicité des autorités portuaires et s'est révélé extrêmement lucratif, surtout après des combats comme en avril 1996.

Bien que ces activités soient connues et discutées publiquement, le fait que ceux qui y participent soient des personnages politiques et membres importants des factions leur procure une immunité juridique. Même s'ils étaient poursuivis en justice, il est difficile d'imaginer que les nombreux juges sympathisants avec ou nommés par les factions déclarent coupables leurs alliés politiques ou leurs protecteurs. De nombreuses activités se font à une échelle relativement modeste et font intervenir des fonctionnaires qui signent des documents ou canalisent certains biens pour suppléer à leur absence de salaire.

Les ressources détournées sont redistribuées d'une manière ou d'une autre, aux familles étendues ou aux amis politiques des personnes concernées. Mais cette complicité à tous les niveaux des autorités alimente le cercle vicieux des transactions illégales.

### *L'économie informelle*

Les activités microéconomiques informelles font vivre la majeure partie de la population, à Monrovia comme dans la campagne libérienne. Cette économie comprend des activités légales et des activités illégales liées à la guerre, et elle se fonde principalement sur la production et le commerce de produits alimentaires agricoles. Comme avant la guerre, les cultures de subsistance et de rapport comprennent le riz, le manioc, les fruits et légumes, l'huile de palme, le café et le cacao. L'extraction et le commerce du caoutchouc et des minerais font également partie de l'économie informelle. La production, qui a beaucoup baissé depuis la guerre, s'échange entre le Libéria rural et Monrovia, et de l'autre côté de la frontière avec la Guinée et la Côte d'Ivoire, le volume dépendant de la sécurité. Il existe aussi un commerce de produits manufacturés importés, comme les vêtements, les piles et les outils. Certains petits fabricants et prestataires de service continuent à travailler à l'intérieur, notamment dans le commerce du charbon de bois vendu en ville, mais ce type d'activité se trouve surtout à Monrovia. Les biens pillés se vendent sur des marchés informels et de nouveaux marchés ont

vu le jour après les combats d'avril 1996, y compris ceux de Monrovia où l'on peut "racheter ce qui vous appartenait". Les articles de prix, comme les voitures et les ordinateurs, se sont vendus de l'autre côté de la frontière et la ferraille a été exportée directement de Monrovia.

De nombreux réseaux de commerce sont désormais contrôlés par les combattants et leurs familles, le manque de sécurité empêchant beaucoup de civils d'y participer. Les combattants disposent d'un meilleur accès au capital et aux moyens de transport, et sont en meilleure position pour négocier les taxes des postes de contrôle imposées à tout transport privé. Tandis que le commerce de certains biens est fondé sur le vol, les combattants prenant directement aux civils des denrées après la récolte en guise de taxe, il existe également un commerce légal dans le cadre duquel les civils sont payés pour leur travail ou leurs denrées. Le vol manifeste concerne plus souvent les denrées de rapport ou alimentaires, notamment le riz, le commerce nécessitant une source d'approvisionnement plus stable. Les travaux forcés ont été utilisés dans certains cas, par exemple dans la production et la récolte de fruits et de caoutchouc dans l'ouest du Libéria, par les combattants de l'ULIMO-J.

Parmi d'autres activités illégales, citons les récoltes cueillies sur les terres appartenant à des propriétaires absents, surtout dans les plantations de café, de cacao, de caoutchouc et de palmes. On rapporte de nombreux cas de villages évacués totalement par les combattants après les moissons, afin de voler les récoltes ou autres articles de valeur.

Les civils participent à certains commerces, dans les zones sûres du nord et du nord-ouest du pays, et à Monrovia où la participation directe des factions à l'économie informelle se limite à la vente de produits agricoles venus de l'intérieur. Les entreprises communes entre combattants et civils sont courantes, et de nouveaux réseaux sociaux et de clientélisme se sont développés autour de commandos locaux et de combattants individuels qui ont créé une entreprise durant la guerre. Tous les biens échangés passent par de nombreux intermédiaires, dont chacun tire un bénéfice. Mais les bénéfices sont pour la plupart minimes, à cause de la relative faiblesse de la demande et de l'importance de la concurrence. Les gens survivent en mettant leurs ressources en commun au sein d'un même foyer, et ils continuent à compter sur l'aide internationale pour les services de base et parfois même la nourriture. Quelques petites entreprises

de fabrication et de services fonctionnent à Monrovia, comme la production de meubles et la mécanique automobile, mais l'activité est faible à cause de la forte érosion du pouvoir d'achat.

### *L'économie formelle*

La petite économie formelle, située presque exclusivement à Monrovia, comprend la main d'oeuvre rémunérée des divers organismes d'aide, et l'emploi dans le secteur privé, dans la fabrication et dans les activités liées à l'import-export. Les organismes d'aide emploient un personnel spécialisé et non spécialisé payé en dollars. Depuis le début de la guerre, ils constituent une part importante de l'économie formelle de Monrovia, créant une demande pour les biens et services qui soutient d'autres activités du secteur privé. La fabrication a beaucoup diminué à Monrovia du fait de la guerre. Dans ce secteur, les plus gros employeurs sont USTC, qui appartient à Firestone et fabrique des sodas, Club Beer, et la cimenterie suédoise Cemenco. Le secteur import-export est plus vaste: de nombreuses petites entreprises participent à l'importation, à la distribution et à la vente de biens de consommation et d'équipement, et aux services qui y sont liés, comme l'expédition. La plupart de ces compagnies appartiennent à, et sont dirigées par, des ressortissants indiens et libanais installés sur place ou par d'autres étrangers.

Certaines sociétés privées participent à l'économie de guerre illicite dans la mesure où elles ont un lien avec l'exportation des ressources naturelles ou avec les activités du gouvernement.

## **2.3 Implications**

Comme nous l'avons vu plus haut, l'économie de guerre concerne l'ensemble de la population du Libéria, à tous les niveaux. Son fonctionnement s'est progressivement transformé en cercle vicieux: elle alimente la guerre en fournissant des ressources aux factions et en motivant leurs chefs, leurs membres et leurs associés. De nombreux hauts membres des factions et leurs associés se sont enrichis pendant la guerre. Twaddell estime que Taylor à lui seul contrôle un volume d'affaires représentant en moyenne 75 millions de dollars par an (Twaddell, 1996). Une cargaison de bois peut valoir 0,5 million de dollars et un bocal de diamants 20 millions de dollars. Le fait que les factions contrôlent à la fois les structures gouvernementales et les territoires riches en ressources leur permet d'opérer en toute

impunité et d'extraire les ressources pour leur compte personnel. Cela facilite aussi les partenariats et liens internationaux avec l'économie mondiale illégale. Des sociétés ou particuliers "pirates", à l'abri des lois libériennes de par leurs relations avec des membres des factions, sont ainsi à même d'agir hors des limites de la législation internationale.

Au niveau macroéconomique, le danger des mécanismes de l'économie de guerre repose dans l'intitutionnalisation d'un manque de respect pour l'Etat de droit dans la vie publique, aggravant ainsi un problème déjà sérieux dans l'économie libérienne d'avant guerre. Le népotisme a laissé place à une politique dirigée par des seigneurs de la guerre, dans laquelle des élites politiques se disputent le contrôle des ressources par la stratégie militaire et avec l'appui de liens commerciaux internationaux (Reno, 1996b, 1996c). Pour Taylor, dont l'ambition est de contrôler l'Etat, cette politique de seigneurs de la guerre est une extension du néo-patrimonialisme, les moyens économiques servant à équilibrer et récompenser les intérêts divergents de ses associés et partisans, de même qu'à financer les achats d'armes nécessaires pour assurer sa mainmise continue. Taylor a également utilisé ses ressources pour obtenir le soutien du peuple et depuis la période du Grand Libéria, il investit dans les médias, dans les distributions de riz et autres actions d'auto-promotion.

Pour les autres chefs des factions ne possédant pas vraiment de chance de succès politique au niveau national, et pour les combattants individuels, la motivation est peut-être de "faire de l'argent tant que cela dure et d'essayer de faire en sorte que cela dure suffisamment longtemps pour s'enrichir vraiment" (Keen, 1995). Le succès économique et politique actuel de toutes les factions repose en définitive sur leur force militaire.

Au niveau microéconomique, l'économie informelle s'est développée en parallèle avec la guerre, et les activités illégales se sont donc intégrées à la vie socio-économique du Libérien moyen. La survie économique de nombreux secteurs différents de la société libérienne est tributaire des factions et de l'économie de guerre. Les combattants font partie des communautés locales et ont mis au point leurs propres stratégies économiques faisant appel à divers degrés de violence et fondées en partie sur les méthodes traditionnelles de transactions économiques et sociales. Le commerce avec les combattants et les échanges de biens pillés sont devenus une stratégie de survie logique pour de



nombreux civils essayant de protéger leur propre source de revenus. Les implications sociales et politiques de ce processus au niveau microéconomique sont la perte de participation à l'exercice du pouvoir qui découle de leur implication dans l'économie de guerre. La capacité de la société civile à réagir face aux effets débilissants de la guerre a été fortement érodée par les nécessités socio-économiques créées par la guerre. De nombreux commentateurs libériens soulignent que la guerre est une crise interne qui s'auto-perpétue aux niveaux macro et microéconomiques à cause de la nature des rapports socio-économiques qui se sont développés.

## 2.4 Les solutions possibles

Il est possible d'identifier diverses solutions pratiques aux problèmes de l'économie de guerre au Libéria. Il est indispensable de s'attaquer au problème au niveau interne, dans la mesure où le conflit a pour origine l'effondrement des mécanismes internes d'ordre social et juridique. Le renforcement des capacités du Libéria en matière de démocratie, de justice et de paix doit faire partie intégrale de toute stratégie visant à promouvoir la résolution à long terme du conflit. La question fondamentale est la restauration de l'Etat de droit et la recréation des fonctions de l'Etat libérien en matière de réglementation, de maintien de la paix et de protection. C'est la condition *sine qua non* de la résolution du conflit libérien. Le contrôle de l'Etat reste le but des combattants, ce qui implique qu'il survivra en tant qu'unité politique.

Cependant, le soutien extérieur vis-à-vis d'institutions d'Etat responsables effectives, et d'une société civile jouant son rôle, sera nécessaire pour contrer la forme criminalisée actuelle de l'Etat (Ellis, 1996).

La réalisation d'un Etat responsable apparaît comme une proposition extrêmement ambitieuse compte tenu du fait que les tendances de l'économie politique libérienne existaient avant la guerre et qu'elles font partie d'une tendance plus générale en Afrique d'exploitation économique interne et externe. Cependant, la stratégie qui consiste à utiliser des menaces ou sanctions aux plus hauts niveaux politiques s'est déjà montrée efficace, puisqu'elle a permis d'amener les factions au stade actuel de désarmement partiel et de participation à un processus politique. Un engagement international à appliquer la législation internationale au Libéria

par le biais de sanctions, accompagné du renforcement des capacités internes à faire appliquer les lois nationales, pourrait avoir un impact durable sur l'environnement politique au Libéria.

### *Les activités macroéconomiques illégales*

Les difficultés inhérentes à la lutte juridique contre l'économie de guerre au niveau macroéconomique par l'application de la législation internationale sont aggravées par la continuation d'un gouvernement quasi légitime et d'un système juridique interne. Il serait cependant possible d'utiliser plusieurs méthodes pour essayer de restaurer l'Etat de droit national. Il est essentiel de renforcer les structures juridiques internes, et notamment l'indépendance du pouvoir judiciaire et de la police, et l'équilibre des pouvoirs civils. Il faut que ces fonctions soient indépendantes du contrôle des factions. Le soutien peut prendre plusieurs formes, y compris le soutien pratique en termes de logistique, d'équipements ou de formation, et le soutien symbolique au niveau du plaidoyer national et international en faveur des institutions libériennes civiles.

Pour aider la restauration de l'Etat de droit, il est crucial de documenter les infractions, aspect constamment souligné par Amnesty International et d'autres organismes de protection des droits de l'homme (Amnesty International, 1993/1995). Il faut que justice se fasse d'une manière ou d'une autre, même par la reconnaissance des crimes commis. Il faudrait procéder au recueil et à la compilation des données concernant les violations des droits de l'homme et des droits économiques, afin de préparer le dossier d'un futur tribunal et de faire pression sur les personnes concernées aux plus hauts niveaux, au plan national et international.

Comme en Bosnie et au Rwanda, les violations des droits de l'homme perpétrées au Libéria sont suffisamment graves pour justifier une enquête internationale, et les crimes économiques commis durant la guerre doivent également être abordés à ce niveau.

Le soutien d'initiatives civiles, et notamment des institutions démocratiques existantes de la société civile, traditionnelle et moderne, devrait jouer un rôle important dans toute stratégie visant à promouvoir une paix à long terme au Libéria. Ces institutions – organisations commerciales, médias indépendants, groupes de pression, groupes de promotion des droits de l'homme, de sensibilisation, religieux et de femmes – peuvent jouer un rôle

CARTE 1: La situation militaire au Libéria à la signature de l'accord d'Abuja, août 1995 (avec la progression du NPFL depuis avril 1996)

## CARTE 2: Les ressources de l'économie de guerre libérienne

majeur dans la mise au courant de la population quant aux actions des factions, et aider ainsi l'opposition civile et autres alternatives à se mobiliser et à faire pression sur les factions. De nombreuses initiatives civiles locales potentiellement importantes pourraient fortement bénéficier d'un soutien international continu. De par sa nature, ce type de soutien est politique et exige une analyse approfondie des organisations pouvant bénéficier d'un soutien logistique ou symbolique (Carl, 1996).

### *Les activités au niveau microéconomique*

Au niveau microéconomique, les problèmes de l'économie de guerre se situent au plan des relations socio-économiques qui se sont développées durant la guerre. Le rôle des combattants dans les communautés locales est un facteur crucial dans la perpétuation de l'économie de guerre au niveau informel, et la corruption de la base alimente la culture d'illégalité du gouvernement. Pour pouvoir analyser ce qui incite une personne à participer à la guerre, il est nécessaire de comprendre les motivations des personnes impliquées dans des activités illégales. Les facteurs qui poussent les gens à la violence au niveau microéconomique doivent être considérés comme des réactions logiques face à la situation rencontrée, et les politiques élaborées doivent en tenir compte (Keen, 1996). La frustration engendrée par le manque de services d'éducation et autres, le manque d'opportunités et le monopole de l'élite politique sur les activités économiques ont été identifiés comme étant les principaux facteurs ayant incité les jeunes de Sierra Leone à devenir des rebelles (Richards, 1996). Au Libéria, il existe des forces similaires, et la pauvreté et la destitution provoquées par la guerre elle-même alimentent le processus.

Les secours internationaux pourraient avoir un impact, en limitant les stratégies dysfonctionnelles de résistance ou les stratégies de compromis des civils avec les factions, en mettant en place des interventions spécialement destinées à soutenir les activités économiques sans rapport avec la guerre.

Des projets agricoles au niveau microéconomique pourraient être liés à un soutien des fonctions gouvernementales dans ce domaine, par exemple, en vue de promouvoir des revenus légitimes et durables pour les deux groupes. De nombreux Libériens suggèrent qu'en fournissant une alternative économique aux combattants. Particulièrement sous forme de formation professionnelle, on obtiendrait une stratégie susceptible de les inciter à abandonner la guerre. En se basant sur des études approfondies, il faut également mettre en place des activités destinées à favoriser la participation locale à l'exercice du pouvoir, pour les combattants et les civils. La sensibilisation de la communauté au rôle des combattants est importante, à la fois pour permettre aux communautés de pardonner les atrocités commises et d'accepter la réintégration des combattants dans la communauté, et également pour montrer aux combattants qu'il existe des structures sociales autres que celles des factions.

Le travail politique au niveau microéconomique devrait se concentrer sur l'éducation aux principes démocratiques et aux droits de l'homme politiques et socio-économiques, afin de favoriser la compréhension et la participation à l'exercice du pouvoir au niveau de la communauté. Le travail axé sur la démocratisation peut prendre des formes très différentes, mais il nécessite de travailler avec les structures et groupes locaux. Comme pour le renforcement de l'Etat de droit, le soutien des groupes et médias locaux de sensibilisation peut être de nature logistique et symbolique, et faire intervenir une aide matérielle au plan des infrastructures, des équipements, de la logistique et de la formation. Le soutien devrait se concentrer sur les initiatives locales de réhabilitation et de reconstruction, notamment au niveau de l'éducation et autres institutions communautaires, les politiques étant élaborées en fonction des priorités locales (Carl, 1996). Comme pour le soutien politique au niveau macroéconomique, il faut procéder à une analyse approfondie des objectifs des organisations locales et la transparence de toutes les activités est cruciale.

# 3

## La politique des ONG

### 3.1 Introduction

La communauté des ONG essaie de développer une approche plus stratégique de l'aide, basée sur une meilleure connaissance des causes du conflit. Cependant, l'économie de guerre politique est encore relativement inexplorée et le rôle des ONG dans les situations de conflit mal défini ou mal compris. A l'heure actuelle, le travail de sensibilisation fait par les ONG a tendance à se concentrer sur certaines questions de développement spécifiques, comme la crise de la dette ou les pratiques écotoxiques des multinationales. Elles essaient rarement d'aborder explicitement les questions de participation à l'exercice du pouvoir interne dans les situations de conflit, ou de faire directement pression sur les bailleurs de fonds pour qu'ils modifient leur politique d'attribution de l'aide. Les difficultés que représente une approche plus proactive de l'aide au sein des conflits ont été mises en évidence par la discussion que nous venons d'avoir sur les mécanismes de l'économie de guerre. Bien que l'aide humanitaire ait une importance dans la fourniture d'un soutien aux populations locales et un impact financier et symbolique au niveau politique, elle ne joue pas un rôle considérable dans le conflit (Weissman, 1996). La principale dynamique de la guerre se situe au niveau des rapports existant entre le pouvoir économique et le pouvoir politique, internes et externes, et les activités traditionnelles de secours n'ont qu'un impact accessoire sur ces rapports. Il peut donc être difficile d'envisager quel pourrait être le rôle positif joué par l'aide humanitaire et par les ONG au sein de cette communauté en vue de limiter la guerre.

Pourtant, la compréhension des mécanismes du conflit permet d'identifier des solutions possibles ou du moins des activités ayant une intention positive. Le rôle des organismes de l'aide d'urgence au niveau du soutien des besoins et services de base constitue toujours un filet de sécurité nécessaire pour les populations touchées par le conflit. Il faut cependant que ces activités soient redéveloppées dans le contexte de conflits de longue durée. Toutes les interventions devraient être guidées par une analyse des rapports existants entre les stratégies locales de survie et l'économie de guerre, et de leur contexte politique (Keen, 1996). La réorientation des programmes existants en vue de tenir compte de ces réalités pourrait en elle-même avoir un impact à long terme sur les populations aidées. Les ONG pourraient également essayer d'arrêter le cercle vicieux de l'économie de guerre du Libéria en développant leur travail dans le domaine de la sensibilisation.

En préconisant le renforcement de l'application de la loi au Libéria, au niveau national par le biais de programmes des Nations unies ou de bailleurs de fonds, et au niveau international par la mise en place d'un tribunal pour juger les crimes de guerre, les ONG pourraient bien influencer les développements du conflit proprement dit.

Il faut que les stratégies soient à la fois programmables et réalisables: certains organismes auront peut-être du mal à envisager la transformation de programmes d'alimentation d'urgence en micro projets de participation à l'exercice du pouvoir, ou à se considérer comme des groupes de pression

internationaux efficaces. La division du travail au sein du système humanitaire attribue ces tâches à des organismes spécialisés. Toutefois, le bon niveau de coordination et de compréhension existant au Libéria fait que la communauté des ONG dans son ensemble arrive à influencer un changement de politique. Les ONG devraient oeuvrer ensemble pour une réorientation des programmes existants et faire pression sur les bailleurs de fonds, les Nations unies et d'autres ONG pour qu'elles favorisent la compréhension des causes du conflit et discutent des solutions potentielles. Ceci nécessiterait une meilleure analyse à l'échelle de cette communauté des mécanismes du conflit, et un engagement à oeuvrer pour promouvoir un changement réel à long terme. Étant donné les dangers de l'impact négatif des pratiques actuelles et la gravité continue de la crise du Libéria, cette tâche est urgente. Nous allons maintenant aborder des politiques spécifiques, découlant du chapitre précédent sur les solutions possibles.

### 3.2 Historique

Le bref aperçu qui suit des activités des ONG au Libéria et du climat politique dans lequel elles opèrent a pour but de souligner certaines des questions et difficultés auxquelles sont confrontées les ONG sur le terrain. Pour un traitement plus approfondi, consulter Weissman (1996) et Scott & Minear (1995).

Depuis 1991, date à laquelle la communauté humanitaire internationale commença à vraiment s'implanter au Libéria, elle est devenue un acteur institutionnel important, canalisant en moyenne 100 millions de dollars par an d'aide, dont la majeure partie provient des USA et de la CE. Il s'agit principalement d'aide alimentaire distribuée par l'intermédiaire du PAM et du CRS, un quart peut-être de l'aide totale concernant des petits programmes sanitaires et sociaux réalisés par des ONG (Weissman, 1996).

La fourniture de produits alimentaires et de services de base à la population, principalement à Monrovia et dans les zones de réfugiés, a eu un impact politique à la fois matériel et symbolique. Pour le gouvernement et les chefs des factions possédant des aspirations politiques nationales, l'aide a été utile en ce qu'en subvenant aux besoins fondamentaux des populations, elle leur a permis d'exploiter les ressources économiques sans avoir à subir des pressions trop importantes au niveau de

la redistribution. Le pouvoir investi dans les hommes politiques inhérent au rôle qu'ils jouent dans la distribution de l'aide humanitaire a contribué à soutenir leur légitimité vis-à-vis de la population, et le détournement des secours d'urgence par les factions par divers moyens leur a fourni des ressources directement utilisables dans la guerre (Weissman, 1996).

Dès le départ, la communauté internationale délégua la réponse militaire face au conflit à la CEDEAO, par l'intermédiaire de la force ECOMOG. Répugnant à intervenir directement dans la crise libérienne, le gouvernement américain apporta son soutien direct à la CEDEAO, en fournissant une aide financière à la force et par l'intermédiaire de l'ONU, bien qu'aucune résolution formelle n'ait été adoptée. La position anti NPFL de l'ECOMOG, liée tant à la politique du Nigeria qu'à la résistance à la force d'intervention, fut également soutenue, de manière informelle, par la communauté internationale. L'absence de diplomatie ou d'engagement politique directs par l'ONU permit à la communauté humanitaire de prétendre à une certaine neutralité. Toutefois, la concentration initiale de la communauté des secours à Monrovia et la position négative de la communauté internationale, créèrent une méfiance vis-à-vis des organismes humanitaires dans le Grand Libéria et il fallut négocier l'accès. Les organismes faisaient souvent l'objet de harcèlement, et MSF-Belgique, le Service de secours catholique, le Service luthérien mondial et le CICR étaient les seuls organismes prêts à travailler dans le Grand Libéria en 1990 et 1991. Les agences de l'ONU commencèrent à s'installer sur le terrain en 1992, époque à laquelle la sécurité de l'accès avait déjà été obtenue dans la plupart des régions et où l'UNSCOL avait permis d'établir une coordination relativement bonne au sein de la communauté humanitaire.

Après l'opération Octopus d'octobre 1992 et l'escalade du conflit, l'ONU commença à jouer un rôle politique actif dans le conflit. Le Conseil de sécurité introduisit un embargo militaire sur le Grand Libéria en novembre 1992, sa première résolution concernant le Libéria (Résolution 788). C'est ainsi que fut formalisée l'approbation internationale explicite de la stratégie de l'ECOMOG, par le biais du soutien du RSSG nouvellement nommé, Gordon-Somers, et dans le cadre des résolutions suivantes.

Bien que l'intervention militaire directe continue d'être déléguée à l'ECOMOG, la neutralité des

opérations humanitaires fut compromise par la priorité donnée par l'ONU aux objectifs militaires par rapport aux objectifs humanitaires. A ce moment-là, l'ambiguïté de l'ECOMOG en ce qui concerne son rôle pacificateur et sa participation à des activités économiques illégales avait déjà été reconnue et discutée dans plusieurs assemblées, mais aucune mesure ne fut prise avant l'accord de Cotonou en juillet 1993. La force fut alors élargie avec des soldats venus de pays n'appartenant pas à la CEDEAO, et une force de l'ONU, l'UNOMIL, fut chargée de surveiller l'ECOMOG et de rapporter les violations du droit humanitaire international, son impact ne s'étant fait sentir que récemment (voir Olonisakan, 1996, pour discussion).

Les ONG résistèrent à la nouvelle stratégie de l'ONU et elles continuèrent à travailler dans le Grand Libéria durant toute l'année 1993, provoquant ainsi des soupçons sur leurs rapports avec le NPFL. La neutralité du CICR était quelque peu protégée en vertu de son mandat, mais d'autres ONG firent l'objet d'attaques par les forces ECOMOG, au motif que les programmes d'aide à l'intérieur du pays pouvaient servir à couvrir des activités militaires. Un convoi de MSF-B qui traversait la frontière fut mitraillé par des avions nigériens en avril 1993, et un entrepôt du Service de secours catholique du port de Buchanan fut bombardé en mai (voir Scott & Minear, 1995). La controverse se poursuivit durant toute l'année 1993 sur la question de savoir si l'embargo militaire par l'ECOMOG devait inclure l'aide humanitaire, politique qui était soutenue à l'intérieur du Libéria par le RSSG, le CICR faisant une rare déclaration internationale à la presse accusant l'ONU de "grave violation du droit humanitaire international" (The Independent, 2 septembre 1993).

Depuis l'opération Octopus, les niveaux élevés de violences généralisées, en termes de combats entre factions et de violences contre des civils, ont inclus des attaques plus directes sur la communauté d'aide, à des fins de pillage et de destruction ciblée. Les distributions alimentaires et activités prenant place en dehors du triangle surveillé par l'ECOMOG ont été particulièrement vulnérables, et ont nécessité de faire appel à l'ECOMOG et à des escortes militaires des factions. Les produits alimentaires ont fait l'objet de vols plus ou moins importants, et les bureaux et les biens appartenant aux organismes ont été attaqués à plusieurs reprises. Le harcèlement du personnel est également courant et on dénote plusieurs incidents graves de prises d'otages.

Avec le temps, les factions sont devenues de plus en plus sophistiquées par rapport à la distribution de l'aide, ce qui leur a permis de manipuler de diverses façons les organismes d'aide d'urgence. Les ONG locales ont été utilisées par les factions pour obtenir le contrôle des procédés de distribution, et l'aide alimentaire et l'équipement logistique comme les véhicules et les radios ont été directement ciblés (Weissman, 1996; Prendergast & Scott, 1996). Les ONG, les agences de l'ONU et la CE ont toutefois continué à fournir une aide d'urgence et de réhabilitation, qui s'est surtout concentrée sur le refuge relativement sûr que constituent Monrovia et ses environs.

### 3.3 Réponses politiques

La communauté humanitaire en place au Libéria a progressivement acquis une connaissance institutionnelle des mécanismes de la guerre dans ce pays qui lui a permis de minimiser les comportements risquant involontairement d'alimenter le conflit. La première grande initiative conjointe, proposée au départ par SCF (UK), a conduit à l'adoption en juillet 1995 de Principes et protocoles d'opération au Libéria (PPOL) par l'ensemble de la communauté humanitaire. Ces principes furent élaborés suite au retrait conjoint de tous les organismes de l'intérieur du Libéria après le pillage à grande échelle durant les combats de Gbarnga et d'autres sites fin 1994. Ils s'inspiraient du Code déontologique de la Croix Rouge concernant le travail en zone de conflit (RRN, 1994) mais furent adaptés spécialement pour la situation au Libéria par un consultant financé par l'ODA, qui passa six mois dans la région.

Les PPOL clarifient certaines questions comme l'usage de la sécurité pour les activités de secours et l'importance d'être neutre et de cibler l'assistance en se fondant sur le besoin. Ils se concentrent sur la protection de l'accès humanitaire, y compris les droits de la population civile libérienne de bénéficier de secours humanitaires, et sur la sécurité de la communauté des secours. L'adoption de principes conjoints est la preuve que les organismes d'aide d'urgence comprennent de mieux en mieux les difficultés et les ambiguïtés liées à la fourniture de l'aide au coeur du conflit et elle témoigne du désir d'adopter une position commune vis-à-vis des factions en guerre. Les PPOL comportent des conseils pratiques et soulignent les principes humanitaires fondamentaux qui doivent être à la base de toute initiative de secours.

Au départ, l'adhésion se fit de manière volontaire, aucun mécanisme n'ayant été mis en place pour aborder les problèmes de non respect par les organismes ou par les factions. Les violations par les factions en guerre se poursuivirent sans que cette politique plus prudente et mieux coordonnée de les organismes d'aide d'urgence ait le moindre effet, et la situation atteignit un point culminant en avril et en mai 1996, lors des combats et pillages généralisés de Monrovia.

Le pillage de quelque 20 millions de dollars d'équipements appartenant à l'ONU et aux ONG fut considéré comme faisant partie intégrante de la stratégie de certaines factions. Des membres de l'ECOMOG y participèrent à tous les niveaux. Cette troisième tentative du NPFL de prise de Monrovia par la force, qui s'accompagnait des avancées contre le LPC dans tout le sud-est, empêcha de poursuivre la réalisation d'Abuja 1, le treizième accord de paix du Libéria. La communauté des ONG en particulier considéra qu'il fallait réagir fortement à cette violation des droits des Libériens et de ses propres droits à la propriété. Suite à des négociations aux niveaux des sièges et sur le terrain, des politiques communes (JPO) furent élaborées par les douze ONG internationales encore sur place, conçues à la fois pour minimiser l'impact négatif des interventions de secours et pour bien faire comprendre aux factions la détermination et l'indignation de la communauté des ONG. Les JPO de mai et d'août 1996 se concentraient sur la limitation des interventions des ONG aux activités "de nature à sauver des vies", afin d'éviter d'alimenter matériellement le conflit, et sur l'importance de la protection des droits humanitaires et de l'homme. Ce dernier document faisait état d'un engagement plus fort des ONG vis-à-vis des initiatives de sensibilisation et essayait de séparer les fonctions de sensibilisation des fonctions opérationnelles.

Le développement de la composante de sensibilisation de la nouvelle stratégie fut alimenté par une reconnaissance croissante de la nécessité pour les ONG de mener une action positive au niveau politique, parallèlement aux actions visant à minimiser tous les aspects négatifs de l'aide. L'analyse du rôle ambigu de l'aide dans le conflit a amené une meilleure compréhension des possibilités offertes par une réponse proactive, notamment sur le terrain. La sensibilisation est de plus en plus considérée comme la manière la plus constructive d'aborder les questions les plus difficiles du conflit. La stratégie fut appliquée en

envoyant toute une série de communiqués de presse et de lettres à la CEDEAO, pour demander à la communauté internationale de faire pression sur les chefs des factions afin qu'ils respectent le droit humanitaire international.

Ces déclarations ont également attiré l'attention sur la question de l'économie de guerre et sur le rôle qu'elle joue dans le financement de la poursuite de la guerre, et elles ont demandé à ce que des sanctions soient prises à l'encontre des participants (Déclarations de presse des ONG, 31 mai 1996, 25 juillet 1996).

La pression exercée par les ONG s'est accompagnée d'un désir croissant chez les bailleurs de fonds d'aborder les réalités de la guerre. En juin et juillet 1996, le gouvernement américain et l'OUA reconnurent la nature et l'importance de l'économie de guerre dans le conflit. Des sanctions contre les membres des factions furent introduites pour la première fois dans Abuja II en août 1996, sous forme de menace d'instaurer un tribunal de crimes de guerre et de geler les biens et limiter les déplacements des associés des factions. Cette dernière menace fut d'ailleurs exécutée en septembre lorsque l'ambassade américaine de Monrovia refusa de délivrer des visas à un certain nombre d'associés des factions. La détermination de la communauté internationale, comme le prouvait l'usage des sanctions, a permis en partie d'obtenir l'acceptation du processus de paix par les factions. Les violations par les factions se poursuivirent toutefois durant la seconde partie de 1996, avec notamment la manipulation sans précédent de la population civile par les combattants en vue d'obtenir une aide alimentaire pour l'ouest du Libéria en septembre, et de nombreuses autres infractions.

Les ONG ont essayé d'aiguiser encore plus leur stratégie, organisant un atelier "d'aide intelligente" à Monrovia en octobre 1996, afin de maintenir l'engagement de tous les organismes vis-à-vis des JPO et de clarifier les questions de fonctionnement pratique. Des consultants du groupe "do no harm" de Mary Anderson furent invités à lancer une discussion sur la mise en oeuvre de la politique commune. D'importants progrès ont été réalisés dans ce domaine: mise en place de procédures d'évaluation conjointes, division géographique du travail et amélioration de la politique d'attribution de l'aide alimentaire dans certaines zones sensibles comme l'ouest du Libéria. La JPO de novembre 1996 réaffirma l'importance du travail de sensibilisation et lança une initiative consistant à



employer un facilitateur appartenant à une ONG pour le travail de sensibilisation, chargé d'aider à élaborer et appliquer la politique d'action. Ce poste a été demandé par les personnes sur le terrain, en vue de développer une sensibilisation pratique et ciblée, faisant appel aux pressions au niveau international et au travail interne avec les groupes locaux.

L'acceptation par les factions du processus de paix d'Abuja II datant de décembre 1996 a néanmoins permis de modifier le contexte des interventions, et la dynamique de prise de mesures de type politique s'est quelque peu diluée. Les sanctions et le tribunal des crimes de guerre ont disparu de l'ordre du jour politique international, et la communauté humanitaire commence à étendre ses activités en parallèle avec le processus de paix actuel. L'apaisement a été considéré comme étant l'approche la plus pragmatique, et on a tendu à négliger les difficiles questions de responsabilité politique et de tendances à plus long terme dans l'économie politique du Libéria. Bien que les ONG continuent de soutenir les JPO, la nécessité de répondre à un environnement qui change, en lançant des programmes de développement et de réhabilitation, prend actuellement le pas sur toute discussion de travail de sensibilisation.

L'élaboration d'une politique des ONG souligne un certain nombre de questions. Les tentatives faites par les ONG pour prendre une position politique de manière plus active au niveau de l'élaboration de leur approche ont rencontré une certaine résistance, à la fois au sein de la communauté des ONG et de la part d'acteurs extérieurs. La limitation de leur action aux activités de nature à sauver des vies a été l'aspect le plus controversé de la politique, des désaccords existant sur la définition des activités à inclure et sur la manière de limiter les apports en équipement. Bien que la plupart des organismes soient d'accord sur la nécessité d'éviter les interventions nocives, il n'est pas facile de travailler avec des ressources réduites. La limitation de l'envergure des interventions va à l'encontre du rôle fondamental des ONG en tant que fournisseurs de services d'assistance publique et de nombreux organismes ne sont pas enclins à aborder cette question fondamentale de redéfinition du type d'assistance qu'ils procurent.

Les difficultés de mise en pratique de la stratégie coordonnée augmentèrent avec l'arrivée de nouvelles ONG suite à la crise de septembre 1996 dans les comtés de l'ouest. CARE, Oxfam, Tear

Fund et d'autres arrivèrent au Libéria suite aux reportages des médias, et participèrent avec les organismes déjà en place à une opération d'urgence de type classique nécessitant de nombreuses ressources à haute valeur. Bien que cette opération ait été justifiée en termes de vies sauvées, on peut se demander s'il était nécessaire que de nouveaux organismes y participent alors que l'ensemble de la communauté essayait de restreindre les apports de haute valeur. Les mécanismes d'application des JPO sont restés informels, la prise de décision se fait par consensus, et l'augmentation du nombre d'organismes participants a multiplié les opinions divergentes.

Même quand un accord de base existe sur le terrain, comme dans le cas de la JPO de novembre 1996, il n'est pas toujours facile de le concrétiser, en raison des nombreuses considérations différentes prévalant au niveau du siège des diverses agences.

Même si la composante "sensibilisation" de la politique commune a été relativement limitée, cet aspect n'a pas provoqué de désaccord important. Mais les tentatives de développer le travail de sensibilisation, notamment par le recrutement d'un "facilitateur de sensibilisation" des ONG, ont été retardées par un manque de consensus. Étant donné les grandes différences existant au niveau des mandats, des cultures et des analyses politiques des organismes intéressés, le niveau de coordination atteint est impressionnant. Cependant, l'envergure de la coordination qui peut être atteinte dans la pratique, en particulier quand il existe des questions plus politiques, peut se trouver limitée par le nombre d'organismes différents et par la répugnance des divers organismes à abandonner le contrôle direct de leur politique. Il se peut que la délégation des tâches de sensibilisation à des agences spécifiques dans le cadre d'une politique coordonnée soit la seule façon efficace d'obtenir une action véritable dans ces domaines, mais cela nécessiterait la mise en place de mécanismes conjoints autorisés à élaborer des politiques et à les mettre en œuvre indépendamment des divers organismes.

Les critiques extérieures se sont centrées sur la question de savoir s'il était juste de soumettre l'aide d'urgence à des conditions et si c'était aux ONG de prendre ce genre de décision. Tandis que les JPO ont été soutenues dans une certaine mesure par l'ONU et les principaux bailleurs de fonds, l'UE et les USA, les politiques propres de ces intervenants n'ont pratiquement pas changé et continuent à se concentrer sur la fourniture de services

fondamentaux. La stratégie poursuivie actuellement est celle d'une normalisation passant par l'extension des programmes de réhabilitation et de développement, bien que cela implique une légitimisation encore accrue des structures politiques existantes. Il existe peu de liens entre la politique d'aide humanitaire et les négociations politiques, la CE étant seule à imposer quelques conditions à son financement de projets: elle demande à ce qu'une comptabilité précise soit fournie lorsqu'elle donne des subventions aux organismes gouvernementaux. C'est une stratégie que d'autres organismes feraient bien d'émuler. Suite aux avertissements informels lancés aux chefs des factions par la CE durant la crise d'avril 1996, ses bureaux échappèrent au pillage général. Il s'agit là de conditions modestes par rapport à la politique proactive et ferme de prévention des conflits préconisée pour servir de base à une Politique étrangère et de sécurité commune pour l'UE.

La nécessité d'élaborer des stratégies nouvelles de mise en oeuvre a au moins été reconnue dans une certaine mesure par les bailleurs de fonds et par l'ONU, et une consultation concernant la politique à adopter au niveau des questions opérationnelles a désormais lieu aux plus hauts niveaux entre tous les acteurs sur le terrain.

L'engagement vis-à-vis des PPOL a continué, certains mécanismes d'application ayant été mis en place suite à la crise d'avril 1996, conjointement avec le Comité pour les violations de l'accord de paix. Le respect des droits humanitaires faisait partie d'Abuja II, et les violations par les factions sont désormais systématiquement rapportées au RSSG et au Comité des Neuf de la CEDEAO qui supervisent la mise en oeuvre d'Abuja. Ces mécanismes n'ont cependant pas été suffisamment puissants pour inciter les factions à respecter les règles établies lorsque ce n'est pas dans leur intérêt. L'impact sur le comportement des factions de l'usage des diverses sanctions n'a pas encore été examiné et aucune étude n'a été faite du potentiel supplémentaire de ce type de politique. L'action des ONG pendant toute l'année 1996 a permis de mettre ces questions à l'ordre du jour d'autres acteurs internationaux, et une intensification des pressions demandant un changement de politique, accompagnée d'une analyse approfondie, pourrait avoir un impact important.

### 3.4 Stratégie politique

La JPO de novembre 1996 souligne l'importance de plaider et le besoin d'une sensibilisation interne, basée sur l'information et l'éducation du public et sur le soutien des initiatives locales de réconciliation. Elle engage davantage les ONG à soutenir les structures de la communauté locale dans les activités de réhabilitation et de reconstruction. Au plan extérieur, le besoin semble être la promotion d'un engagement international vis-à-vis d'un véritable processus de paix et la dénonciation des violations graves des droits de l'homme. Ces politiques s'inscrivent dans l'analyse des différents niveaux de l'économie de guerre abordés précédemment. Suite à la discussion concernant les solutions possibles du premier chapitre, nous allons maintenant examiner des stratégies spécifiques des ONG dans trois domaines: le traitement au niveau international des violations des droits de l'homme civiques et économiques; le renforcement des mécanismes internes de maintien de l'ordre; et le renforcement des structures communautaires au niveau microéconomique.

1. Le travail doit se concentrer sur la collecte systématique des informations concernant les violations des droits de l'homme et les activités économiques illégales, afin de préparer le terrain pour un tribunal international. Les mécanismes de l'économie de guerre sont fondés sur l'illégalité, au niveau de la propriété des ressources et des bénéficiaires, et au niveau des méthodes d'extraction qui violent les droits de l'homme des personnes exploitées. Le processus de documentation doit couvrir ces deux aspects. Cela peut être fait par une organisation juridique ou de défense des droits de l'homme spécialisée, conjointement avec les groupes locaux de protection des droits de l'homme. L'information peut être utilisée dans les procès pour crimes de guerre des chefs et des membres des factions, dans le cadre du processus de réconciliation et dans le cadre des tentatives internes de restauration de l'Etat de droit au Libéria. Elle peut également servir à dissuader entreprises internationales et pays importateurs de participer à l'économie illégale du Libéria.

La collecte des données devrait s'attacher à documenter les sociétés impliquées dans l'exportation du caoutchouc, du bois, de l'or et des diamants du Libéria et de Côte d'Ivoire, et leurs partenaires locaux - hommes d'affaires libériens, hommes politiques et membres des factions. Il existe des informations locales sur les quantités de produits

exportés et leur destination, et d'autres renseignements peuvent être recueillis par le biais de sources internationales. Il faut également procéder à la documentation des pratiques microéconomiques s'accompagnant de violations des droits de l'homme, comme l'usage de travailleurs forcés. Il est nécessaire d'interroger des personnes ayant une expérience directe des crimes commis, de façon à obtenir des preuves concrètes de ces activités, susceptibles d'être présentées devant un tribunal. Certaines études de cas ont déjà été faites par Human Rights Watch/Afrique et par la Commission libérienne de justice et de paix. Les Libériens eux-mêmes sont peut-être les mieux habilités à recueillir des informations sur les crimes économiques et contre les droits de l'homme, et il existe déjà quelques organisations respectées.

Le rôle de la communauté des ONG doit être de faire pression sur les bailleurs de fonds pour que ceux-ci soutiennent la participation d'un organisme spécialisé dans les droits de l'homme en vue de coordonner l'initiative. Les ONG pourraient exploiter leurs propres connaissances de la situation et des personnes et structures locales pour faciliter les contacts entre de nouvelles ONG et les groupes locaux. Les ONG pourraient participer directement au financement d'études par le biais de leurs bureaux sur le terrain et des organisations locales, et elles pourraient également jouer un rôle important en rendant la campagne publique, au Libéria et à l'échelle internationale.

2. Une stratégie complémentaire doit être le soutien et le renforcement des structures civiles et gouvernementales légitimes, de façon à s'attaquer à l'institutionnalisation de l'économie de guerre au niveau de l'Etat. Cet objectif sera favorisé par la mise en place d'un tribunal international, mais les institutions locales doivent jouer un rôle important dans le rétablissement de l'Etat de droit et elles doivent favoriser l'engagement local en faveur des processus démocratiques. Il faudra que les initiatives locales de paix et de démocratisation soient reconnues et qu'on les aide à oeuvrer efficacement contre les structures de l'économie de guerre, notamment dans le contexte des élections proposées. Il faudra que le soutien matériel et symbolique soit dirigé à la fois vers les services gouvernementaux et les ministères, et vers diverses organisations civiles. Au sein du gouvernement, il faudra identifier les services et personnes clés et les épauler au moyen d'équipements, de services de logistique et de formation. Il faudra utiliser des campagnes d'information publique pour enseigner au public

les caractéristiques d'une bonne gestion de l'Etat et d'une démocratie réelle et pour affaiblir la position de ceux qui participent à des activités illégitimes.

Même si ce type de travail entre plus dans le domaine des agences spécialisées de l'ONU et des ONG spécialisées, la communauté des ONG en place peut jouer un rôle important en faisant pression sur les bailleurs de fonds et sur l'ONU pour qu'ils réorientent leurs programmes. Elle peut également aider à identifier les ONG qualifiées travaillant dans ces domaines dans d'autres pays et les encourager à s'investir au Libéria. La stratégie politique doit à la fois tirer parti des connaissances locales et de l'expérience internationale de travaux similaires dans d'autres pays. Il est possible de surmonter la question politique de savoir quelles sont les structures locales à soutenir et à renforcer, en faisant une étude détaillée avec l'aide des ONG existantes. Comme il est dit plus haut, l'expérience exceptionnelle que possède la communauté des ONG de la guerre et du pays fait qu'elle peut jouer un rôle important dans ce domaine.

3. Au niveau microéconomique, les activités doivent se concentrer sur un travail à l'échelle de la communauté avec les combattants et les civils qui soutienne la reprise de l'action économique et social. La proposition d'une alternative aux combattants, notamment au niveau de l'éducation et de la formation, constituera un élément essentiel de tout programme de construction de la paix. Il faut identifier les priorités locales et effectuer des études sur les besoins des combattants et des communautés. Une enquête sur les opinions et les expériences des combattants et des experts locaux fournirait une information cruciale sur le processus de réintégration. Les structures communautaires jouent un rôle clé dans la réconciliation et la réhabilitation de la société libérienne, et il faudra identifier et soutenir les institutions locales potentiellement efficaces. Il conviendra d'examiner le rôle que peuvent jouer dans le processus de paix les organisations de femmes, les institutions économiques traditionnelles comme le système *ku* et les organisations à caractère social plus nouvelles comme les équipes SELF d'aide sociale de Monrovia. Comme au niveau macroéconomique, il existe plusieurs manières de renforcer les capacités locales, et il faudra que les méthodes élaborées soient transparentes et tiennent compte des priorités locales.

Ce type de travail présente moins de contraintes au niveau microéconomique. Les programmes peuvent

être élaborés à partir du travail des ONG existantes et étendus pour inclure les objectifs de renforcement des structures locales. La question politique de savoir quelles sont les institutions à soutenir est la même qu'au niveau macroéconomique. Il est nécessaire d'entreprendre une étude détaillée pour examiner les options dont dispose le Libéria et pour profiter des expériences acquises ailleurs. La question de la sécurité, en particulier pour les programmes concernant les combattants et dans le Libéria rural, pose des difficultés qui peuvent être surmontées grâce à une analyse politique détaillée et à une conception intelligente des programmes. Il est crucial de travailler avec les initiatives de paix

qui existent déjà au Libéria et de soutenir les processus locaux de réconciliation même pendant la poursuite du conflit (Robinson, 1996). L'importance de cet aspect du travail de sensibilisation est reconnue dans la nouvelle JPO et elle est soulignée par des Libériens dans leur analyse du conflit. Les ONG devraient essayer de repenser leurs programmes existants et de faire pression sur les personnes concernées au niveau macroéconomique pour qu'elles réorientent elles-aussi leurs programmes afin d'inclure le soutien explicite à long terme des capacités et initiatives locales contre la guerre.

# 4

## Conclusion

Les mécanismes de l'économie de guerre au Libéria sont devenus un cercle vicieux, tant au niveau microéconomique qu'au niveau macroéconomique. Les stimulants économiques et politiques incitant les membres des factions et du gouvernement à poursuivre des activités illégales sont plus forts que tout stimulant pouvant les inciter à oeuvrer pour la paix ou la démocratie. Depuis 1993, le contrôle des institutions de l'Etat par les factions en guerre n'a fait que renforcer le processus d'exploitation. Tant que l'Etat de droit ne sera pas rétabli au Libéria, les factions en guerre et les hommes d'affaires expatriés continueront à exploiter les habitants et les ressources du pays en toute impunité. Au niveau microéconomique, les stimulants dont bénéficient les combattants et les civils participant à l'économie de guerre sont également considérables. Les civils se trouvent obligés, par la force ou par nécessité, de participer à des activités qui font la richesse des combattants et des chefs des factions, et les combattants peuvent avoir l'impression qu'ils n'ont pas d'autre option logique que de participer à la guerre.

La nature interne de l'économie de guerre au Libéria fait que les stratégies visant à aborder les problèmes doivent se concentrer sur les activités internes. Il faut soutenir les opportunités locales autres que la participation au conflit et le processus de renforcement des institutions civiles et étatiques. Il faut commencer par étudier les capacités et les priorités locales. Dans les cas où l'économie de

guerre est liée au monde international, au point de vente des ressources libériennes, il faut enquêter pour savoir quels sont les personnes, les sociétés et les pays impliqués, et pour déterminer les manières précises dont les lois internationales et libériennes sont violées. Cette information pourra alors servir de base à toute action internationale contre les criminels de guerre, et faire partie du processus de rétablissement de l'Etat de droit.

La communauté des ONG au Libéria peut profiter de l'excellente qualité de sa coordination et de sa compréhension des mécanismes du conflit, de manière à réorienter ses propres programmes pour soutenir les initiatives locales en faveur de la paix, et pour faire pression dans le même sens sur les bailleurs de fonds et autres parties. Les bailleurs de fonds semblent désireux d'appuyer le travail de sensibilisation et les programmes internes visant à promouvoir les capacités de réalisation de la paix. Si les ONG faisaient activement pression pour obtenir la mise en place d'un tribunal international, cela pourrait constituer un élément crucial du processus de rétablissement de l'Etat de droit au Libéria.

L'ajournement des élections qui avaient été prévues pour mai 1997 va permettre aux structures actuelles de perdurer, et il reste donc urgent d'oeuvrer pour l'établissement d'un environnement propice à la paix au Libéria.

# Annexe 1

## Politique commune des ONG ou JPO (22 novembre 1996)

Suite à l'effondrement total de l'ordre public à Monrovia en avril 1996, les ONGI ont essayé de limiter les effets potentiellement nocifs de l'assistance humanitaire, en restreignant leurs interventions aux activités "de nature à sauver des vies". En août 1996, cet accord fut transformé en Politique commune (JPO) lors d'une réunion organisée à Genève. Les ONGI ont confirmé leur désir de travailler ensemble pour maintenir une politique à apports extérieurs limités et pour assurer le ciblage prudent de toute intervention.

Un atelier organisé à Monrovia du 25 au 27 octobre 1996 créa un forum pour les ONGI travaillant au Libéria leur permettant de faire le point sur leurs méthodes de fourniture de l'aide et leur JPO actuelles. En octobre, des ONGI nouvelles se trouvaient au Libéria. Elles étaient venues pour répondre aux besoins des populations se trouvant dans des zones qui venaient d'être ouvertes à l'assistance extérieure. Cet atelier sur "l'aide intelligente" des ONGI était considéré comme l'occasion pour les ONGI qui venaient d'arriver de comprendre l'approche choisie et de s'engager à appliquer une nouvelle JPO. Durant l'atelier, les ONGI confirmèrent leur détermination à placer l'aide humanitaire et leurs rapports avec d'autres institutions du Libéria et extérieures sous le signe de l'union et de la coordination.

La nouvelle JPO comporte et renforce désormais des objectifs clés: promouvoir la paix par le biais d'une campagne de sensibilisation et travailler avec les structures locales; utiliser des stratégies qui minimisent les effets nocifs de l'assistance humanitaire; limiter les importations des ONGI aux biens de haute valeur indispensables pour couvrir les besoins des populations vulnérables, afin de minimiser le risque d'alimenter la guerre; continuer au moyen d'un mécanisme d'auto-régulation à surveiller le respect de la JPO; et continuer, lorsque c'est souhaitable, à soutenir les structures locales, afin d'assurer la continuité, la durabilité et l'auto-suffisance des communautés du Libéria.

Il y eut également confirmation de l'engagement vis-à-vis de la Déclaration de mission de la communauté humanitaire au Libéria et des Principes et protocoles d'opération (juillet/août 1995).

Les ONGI en place au Libéria prirent aussi d'autres engagements vis-à-vis du peuple du Libéria, à savoir:

**Soutenir activement les activités destinées à promouvoir la paix par le biais de la sensibilisation.**

Une campagne de sensibilisation sera élaborée dans le but de créer une base d'information informée et structurée pouvant servir de point de référence; enseigner à la population les droits de l'homme et les principes démocratiques; constamment informer et renseigner les factions sur les droits du peuple libérien et sur les principes et protocoles des opérations humanitaires; créer un environnement propice à la réconciliation et à la reconstruction; favoriser un engagement régional et international envers un vrai processus de paix au Libéria; et rendre publiques les violations graves des droits de l'homme commises dans le but de prolonger la guerre au Libéria.

**S'efforcer de ne pas faire de tort, par le biais de l'assistance fournie par les ONGI, aux bénéficiaires des programmes, à leurs partenaires de mise en oeuvre et à leur personnel.**

Les effets potentiellement nocifs de l'assistance seront minimisés grâce à diverses stratégies clés: analyse et évaluation des programmes; évaluation des risques liés à la sécurité pour les bénéficiaires et les applicateurs; approche commune de l'évaluation des besoins; interventions ciblées et surveillées visant à soutenir et encourager l'étude des effets potentiellement négatifs de l'aide; et engagement à partager l'information.

**Fournir uniquement les biens d'équipement indispensables pour répondre aux besoins "convenus" des bénéficiaires, de façon à ce que les ONGI minimisent les risques d'alimenter la guerre au Libéria.**

Bien que les niveaux de ressources matérielles et humaines soient laissés à la discrétion de chaque organisation, le partage des ressources et équipements sera si possible encouragé. Les opérations seront décentralisées afin de minimiser les pertes potentielles d'équipements et de vivres. Les opérations transfrontières seront encouragées.

**Soutenir les communautés locales afin d'assurer la continuité, la durabilité et l'auto-suffisance.**

La communauté des ONGI encouragera l'utilisation de structures locales à base communautaire dans tous ses programmes.

**Maintenir le mécanisme d'auto-régulation.**

Le Groupe de surveillance et de direction (MSG) réunissant les directeurs de toutes les ONGI travaillant au Libéria se réunira chaque semaine en vue de: faciliter toutes les activités entre les ONGI en place au Libéria; coordonner les activités avec les agences de l'ONU et les ONG nationales; étudier et recommander de nouvelles interventions pour les ONGI; partager l'information sur les programmes en place et les projets futurs; et envoyer des représentants pour participer au Comité de surveillance relatif aux violations et au respect des programmes.

**Identifier et soutenir les capacités locales de nature à promouvoir la paix.**

Soutenir les efforts de paix et de réconciliation au niveau des communautés locales.

## Annexe 2

### Méthodologie

Cette étude a été effectuée pour le compte de la communauté des ONG au Libéria. Elle se base sur un court séjour sur le terrain effectué en octobre 1996 et sur une étude approfondie des documents disponibles sur le sujet. D'autres enquêtes sur le terrain portant sur des questions similaires ont également été utilisées. De par sa nature, l'information sur l'économie de guerre est extrêmement secrète, et j'ai donc essayé de brosser un tableau de son fonctionnement et de ses tendances, plutôt que de citer des chiffres exacts et des écoulements détaillés. Ce tableau est surtout fondé sur une information anecdotique, glanée dans les rares documents existants ou au cours d'entretiens sur le terrain et en Europe. J'ai également utilisé la presse internationale et libérienne depuis 1990 ainsi que divers rapports et documents provenant de l'ONU et des ONG. Les seules données économiques publiées disponibles se basent sur des chiffres approximatifs. Concernant le commerce international, étant donné le caractère délicat du sujet, j'ai préféré éviter de citer les sources individuelles. Toute l'information, sauf indication contraire, se fonde cependant sur des faits et événements observés et rapportés.

# Acronymes

ACF	Action contre la Faim
AMCL	African Mining Consortium Limited
CE/UE	Communauté/Union européenne
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CRS	Service de secours catholique
ECOMOG	Groupe de surveillance de la CEDEAO
FLM/SLM	Fédération luthérienne mondiale
IGNU	Gouvernement intérimaire d'unité nationale (1990-1993)
ITC	International Trading Company
JPO	Politique commune
LAC	Liberian Agricultural Company
LNTG	Gouvernement de transition national du Libéria
LPC	Conseil libérien pour la paix
LPRC	Liberian Petroleum Refinery Corporation
MSF	Médecins sans frontières
NBL	Banque nationale du Libéria
NPFL	Front national patriotique du Libéria
NPRAG	Gouvernement national patriotique de reconstruction
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
OUA	Organisation de l'unité africaine
PAM	Programme alimentaire mondial
PPOL	Principes et protocoles d'opération au Libéria
RPAL	Association des producteurs de caoutchouc du Libéria
SCF	Save the Children Fund
SELF	Special Emergency Life Food
RSSG	Représentant spécial du Secrétaire général
ULIMO-K	Mouvement de libération uni, Alhaji Kromah
ULIMO-J	Mouvement de libération uni, Roosevelt Johnson
UNOMIL	Mission des Nations unies au Libéria
UNSCOL	Réponse coordonnée des Nations unies au Libéria



# Références

Amnesty International (1995), *Liberia: A new peace agreement - an opportunity to introduce human rights protection*, Secrétariat international Londres, 20 septembre

Amnesty International (1993) *No chance for a lasting peace without effective human rights guarantees*, Secrétariat international, Londres 13 décembre

Anderson, M. (1996) *Do No Harm : Supporting Local Capacities for Peace through Aid*, Projet de développement des capacités de paix, The Collaborative for Development Inc., Cambridge, Massachusetts

Archives portuaires (1995) Registres de la navigation - Freeport, port de Buchanan, port de Sinoe, 1994/5

Atkinson, P. (1996) "Do no harm or do some good: NGO coordination in Liberia", *RRN Newsletter*, Overseas Development Institute, Londres, novembre

Atkinson, P. (1992) *Liberia 1992: Prospects for Returning Refugees*, Save the Children Fund/Refugee Studies Programme, Université d'Oxford

Block, R. (1992) "EC Timber Imports Fuel Liberian Civil War", *The Independent*, 22 novembre, Londres

Captier, C. (1996) *Liberia in the Throes of Civil War*, Thèse de doctorat, King's College, Londres

Carl, A. (1996) "Supporting local capacities for handling violent conflict", dans *Anthropology in Action*, vol.3:3, hiver

Commission européenne (1995) *Human Rights, Democracy and Development, Support form the European Union*, DG VIII, Bruxelles

Conciliation Resources (1996) *Accord, The Liberian Peace Process 1990-1996*, Londres

Darcy, J. (1997) "Human rights and international legal standards: what do relief workers need to know?", *RRN Network Paper 19*, ODI, février

Déclaration des ONG à la presse, 31 mai 1996, 25 juillet 1996, Genève

De Montclos, M. (1996) "Libéria : des prédateurs aux ramasseurs de miettes", dans Jean et Rufin (eds.), *Economie des Guerres Civiles*, Hachette, Paris

Département d'Etat américain (1996) Témoignage de William Twaddell, Secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires africaines, Audience sur le Libéria devant le Comité des relations internationales, juin

Département d'Etat américain (1995) *Liberia Human Rights Report 1994*, mars

DHA/ODI/Actionaid (1995) *Aid under Fire: Redefining Relief and Development in an unstable world*, Genève, août

Dowden, R. (1993) "Liberian lives at risk as UN blocks food aid", *The Independent*, 2 septembre, Londres

- Duffield, M. (1995) "The Political Economy of Internal War: Asset Transfer, Complex Emergencies and International Aid", dans Macrae & Zwi (eds.), *War and Hunger: Rethinking International Responses to Complex Emergencies*, Zed Books, Londres
- Duffield, M. (1994) "Complex emergencies and the crisis of developmentalism", *IDS Bulletin* 25 (3)
- Ellis, S. (1996) "Analysing Africa's Wars" dans *Anthropology in Action*, Vol.3:3, hiver
- Economist Intelligence Unit (1992/95) Liberia Country Profile, 1992-93, 1995-96, Londres
- Economist Intelligence Unit (1996) Rapport trimestriel, 4e trimestre, Londres
- FAO (1991) Forest Products Yearbook
- Human Rights Watch/Afrique (1994) *Easy prey: child soldiers in Liberia*, New York
- Human Rights Watch/Afrique (1993) *Liberia: Waging war to keep the peace: the ECOMOG intervention and human rights*, New York, juin
- Keen, D. (1996) "Sympathy with the Devil", dans *Anthropology in Action*, Vol.3:3, hiver
- Keen, D. (1995) "Sell-game": *The economics of conflict in Sierra Leone*, présenté lors d'une conférence à University College, Londres, sept.
- Keen, D. et Wilson, K. (1995) "Engaging with Violence: A Reassessment of Relief in Wartime", dans Macrae & Zwi (eds.), *War and Hunger: Rethinking International Responses to Complex Emergencies*, Zed Books, Londres
- Le Billon, P. (1996) *Mass Murder, Restoration and Future Instabilities in Cambodia*, UNU/WIDER, Réunion d'Oxford sur "l'économie politique des urgences humanitaires", octobre
- Marchés Tropicaux et Méditerranéens (1995) *Le Libéria, une Economie de Guerre Profitable*, no.2594, Paris, 28 juillet
- Ministère du Commerce (1996) Nombre et type d'entreprise des sociétés enregistrées au Libéria 1995-1996, Division du commerce intérieur, Monrovia, Libéria
- Olonisakan, F. (1996) "UN Co-operation with Regional Organisations in Peacekeeping: the Experience of ECOMOG and UNOMIL in Liberia", *International Peacekeeping*, Vol.3, No.3, automne
- Oxfam Policy Department (1996) *Guide to Advocacy Planning*, Oxford, novembre
- Programme alimentaire mondial (1996) *Evaluation of Liberia Regional Operation: toward productive relief*, Rome, octobre
- Prendergast, J. et Scott, C. (1996) *Aid with Integrity*, Washington D.C., mars
- Richards, P. (1996) *Fighting for the Rainforest: War, Youth and Resources in Sierra Leone*, James Currey & Heinemann, en association avec l'International African Institute
- Richards, P. (1995) "Rebellion in Liberia and Sierra Leone: A Crisis of Youth?", dans Oliver Furley (ed.) *Conflict in Africa*, IB Tauris, Londres
- Reno, W. (1993) "Foreign Firms and the Financing of Charles Taylor's NPFL", *Liberian Studies Journal*, 18:2

- Reno, W. (1996a) "The Business of War in Liberia", *Current History*, mai
- Reno, W. (1996b) *African Weak State Survival and New Commercial Alliances*, Florida International University, Roneo
- Reno, W. (1996c) "Humanitarian Emergencies and Warlord Politics in Liberia and Sierra Leone", UNU/WIDER, Réunion d'Oxford sur *L'économie politique des urgences humanitaires*, octobre
- Reuters (1997) *Belgian diamond trade overcomes woes in 1996*, 11 mars
- Relief and Rehabilitation Network (1994) "Code of conduct for the International Red Cross and Red Crescent Movement and NGOs in Disaster Relief", *RRN Network Paper 7*, Londres, Overseas Development Institute
- Rubber Planters Association of Liberia (1996) *Export processes for rubber, Monrovia, Liberia*
- Save the Children Fund (1996): *Food Security Assessment: Rural Liberia*, Londres, avril
- Sawyer, A. (1992) *The Emergence of Autocracy in Liberia: Tragedy and Challenge*, ICS Press, San Francisco
- Scott, C. & Minear, L. (1995) *Humanitarian Action and Security in Liberia 1989-1994*, Thomas J. Watson Jr. Institute for International Studies, Occasional Paper no.20, Providence, Rhode Island
- Weissman, F. (1996) *L'aide humanitaire dans la dynamique du conflit libérien*, Fondation Médecins sans frontières, mai

# RRN

## Historique

Le Réseau Aide d'urgence et Réhabilitation (RRN) a été conçu en 1992 et inauguré en 1994. Son objectif est de permettre l'échange de renseignements professionnels dans le domaine croissant de l'aide humanitaire. Le besoin pour un tel système a été identifié au cours de recherches menées par l'Overseas Development Institute (ODI) concernant le rôle changeant des ONG dans les opérations d'aide d'urgence et de réhabilitation. Il a été établi après que d'autres réseaux administrés au sein de l'ODI aient été consultés. Depuis avril 1994, le RRN offre régulièrement trois types de publications: des Revues sur l'état des connaissances, des Dossiers thématiques et des Bulletins d'information en anglais et en français. Le RRN entre actuellement dans sa seconde phase de trois ans (fin 1996 - fin 1999), avec le soutien de quatre nouveaux donateurs – DANIDA, ECHO, le Ministère irlandais des affaires étrangères et le Department for International Development (DFID), UK. Au cours de cette phase de trois ans, le RRN cherchera à accroître sa portée et son importance pour le personnel des organismes d'aide humanitaire et à promouvoir encore davantage la bonne pratique.

## Objectif

Améliorer la politique de l'aide et son application, comme elle concerne des situations politiques d'urgence complexes.

## But

Contribuer à l'apprentissage individuel et institutionnel en encourageant l'échange et la diffusion d'informations pertinentes au développement professionnel de ceux dont l'activité consiste à assurer une aide humanitaire.

## Activités

Commissionner, publier et diffuser les études et les observations concernant les questions de bonne application pratique en matière de politique et de programmation dans les opérations humanitaires, principalement sous la forme de publications écrites en anglais et en français.

## Public ciblé

Les personnes et les organismes dont l'activité consiste à assurer une aide humanitaire aux niveaux national et international, au siège et hors siège, dans le 'Nord' et le 'Sud'.

Le Réseau Aide d'urgence et Réhabilitation a le soutien de :